

# EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE

## VEXIN FRANÇAIS

PAR

**LOUIS RÉGNIER**

*Membre non résidant du Comité des travaux historiques,  
Conservateur des antiquités et objets d'art du département de l'Eure,  
Ancien vice-président de la Société historique du Vexin.*

---

### PREMIÈRE SÉRIE

NOTRE-DAME DE PONTOISE

*Autour de Pontoise :*

OSNY — BOISSY-L'AILLERIE — GÉNICOURT — ENNERY

LIVILLIERS — AUVERS-SUR-OISE

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE — ABBAYE DE MAUBUISSON

ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE PONTOISE — CERGY — PUISEUX

---

FONTENAY-SAINT-PÈRE — FLAVACOURT

### ÉVREUX

IMPRIMERIE DE L'EURE

**PARIS**, LIBRAIRIE ERNEST DUMONT, 45, RUE BARBRY-DE-JOUY.

**ROUEN**, LIBRAIRIE AUG. LESTRINGANT, 11, RUE JEANNE-D'ARC.

**PONTOISE**, LIBRAIRIE ALEXANDRE SEYÈS, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

---

1922

## SAINT-OUEN-L'AUMONE

(1887, 1917)

Cette localité se trouve sur la rive gauche de l'Oise; elle faisait partie du diocèse de Paris, elle ne releva sous aucun rapport du Vexin français, si ce n'est peut-être durant le temps que l'élection

(1) M<sup>lle</sup> Léonide Bourges, artiste peintre, élève de Daubigny.

(2) Voir *Bull. de la Soc. des antiq. de Fr.*, 1883, p. 113, 114, 164-170 (communication de M. G. Bapst), 280-283 et pl. III; *id.*, 1884, p. 110, 311-313; *Gazette archéologique*, 1883 (article de M. R. de Lasteyrie, avec pl., tiré à part); *Revue archéologique*, juillet-déc. 1884 (article de M. Germain Bapst, avec pl., tiré à part).

de Pontoise fut réunie à celle de Gisors et soumise, avec la vallée de Montmorency, aux exactions du traitant gisortien Lempereur. Mais Saint-Ouen n'est séparé de Pontoise que par la rivière, il forme en réalité un faubourg de cette ville (1), il possède une église non dépourvue d'intérêt, et sur son territoire se voient encore les restes d'une abbaye célèbre. C'est assez de raisons de nous y laisser entraîner.

La situation de l'église de Saint-Ouen tout près de l'ancienne voie romaine de Paris à Rouen (2), la formation de l'agglomération actuelle près du nouveau pont établi au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle sous le château de Pontoise, l'existence aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles d'une église ou chapelle de Saint-Hilaire, ont fourni à l'abbé Lebeuf les éléments de quelques remarques intéressantes sur l'état ancien de la paroisse et ses transformations. Nous croyons volontiers avec l'historien du diocèse de Paris que l'église de Saint-Ouen n'a pas toujours été le siège d'une cure. Les faibles dimensions de l'édifice font bien plutôt penser à une chapelle, et sa situation à l'extrémité méridionale d'un vaste territoire qui comprenait dans sa partie centrale et vers son extrémité nord des groupes d'habitations au moins aussi importants que celui qui l'entoure rend très vraisemblable qu'une autre église ait existé pour satisfaire aux besoins spirituels d'une population relativement nombreuse. On ignore, d'ailleurs, à quelle époque fut instituée la cure de Saint-Ouen. Elle existait au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (3), voilà tout ce qu'on en peut dire.

Lebeuf rappelle, d'après la *Gallia christiana* « qu'en l'an 1395 il y avait eu accord sur les dixmes de Saint-Ouen entre Pierre de Villers, abbé de Pontoise, les frères et sœurs de l'hôtel-Dieu de la même ville et l'abbesse de Maubuisson ». Et il ajoute : « Encore actuellement (vers 1750), l'abbé de Saint-Martin jouit des deux tiers de la grosse dixme. » (4)

Lorsque saint Ouen, évêque de Rouen, mourut à Clichy, près de Paris, le 24 août 684, son corps fut transporté dans sa ville épisco-

(1) Ce faubourg était jadis « fermé de portes », comme l'affirme Louvet dans ses *Histoire et antiquitez du diocèse de Beauvais*, t. II, 1635, p. 33. — Saint-Ouen-l'Aumône est toujours une commune du canton de Pontoise.

(2) Cette voie a été supprimée dans la traversée du parc de Saint-Ouen, mais on la retrouve partout ailleurs, où elle sert encore de chemin public.

(3) A. Dutilleul et J. Depoin, *Cartulaire de l'abbaye de Maubuisson*, 1<sup>re</sup> partie, 1890, p. 59.

(4) *Histoire de l'ancien diocèse de Paris*, réimpr. de 1883, t. II, p. 117.

pale. Le cortège suivit le chemin le plus direct, la voie romaine, et c'est au désir de commémorer son passage et peut-être un arrêt du convoi que l'abbé Lebeuf attribue la fondation de l'église de Saint-Ouen (1).

## I

Il ne reste, dans l'édifice actuel, rien qui soit antérieur à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, et encore un seul fragment appartient-il à cette période, le curieux portail de l'ouest.

L'église comprend une nef accompagnée de bas-côtés, un transept et un chœur. Une absidiole s'ouvre à l'est sur le bras sud du transept. Celle qui existait au bras nord a été remplacée par une sacristie. Deux chapelles sans style ont été ajoutées au XIX<sup>e</sup> siècle, dans un but d'agrandissement, à droite et à gauche de l'extrémité occidentale, le long de la rue. Une tour surmonte le carré du transept.

La plus grande partie de ces constructions appartient à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Le **transept** semble un peu antérieur en date à la nef. Il se compose de trois travées carrées recouvertes de voûtes d'ogives. Le style en est d'une grande simplicité. Les quatre doubleaux qui portent la tour sont à peu près dépourvus de moulures, et il en est de même des quatre piliers. Les nervures des voûtes sont partout formées d'un tore unique, de section normale sous la tour, aminci en amande dans les deux travées latérales. On remarque encore dans la travée sud une clef décorée d'une petite rosace de feuillages gironnants, c'est-à-dire courbés comme dans un mouvement de rotation autour de l'axe, disposition élégante qui fut assez fréquemment adoptée par les ornemanistes à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIII<sup>e</sup>. Les ogives reposaient sur des colonnettes qui n'ont été conservées que dans la travée centrale et dans le bras sud. De ce côté aussi seulement il existe d'épais formerets qui s'appuient directement sur le sol sous la forme de pilastres, et qui présentent un large biseau. Mais toutes ces parties de l'église ont été grandement retravaillées au XIX<sup>e</sup> siècle, et si la plupart des dispositions que nous venons d'indiquer paraissent authentiques, l'examen révèle la transformation de certains détails,

(1) Voyez t. II, p. 112 et s.

la suppression des anciens chapiteaux, par exemple, remplacés par des blocs grossiers.

L'absidiole unique s'ouvre par une arcade en tiers-point, sans moulures. Cette absidiole, arrondie en hémicycle, est voûtée sur six nervures convergentes, profilées en amande et portées par des culs-de-lampe revêtus de feuillages très élégants, mais beaucoup trop bien conservés pour remonter au XIII<sup>e</sup> siècle. Il se peut, d'ailleurs, que l'absidiole ait été voûtée après coup, car nous serions tentés de la supposer dans son gros œuvre antérieure au transept ; les larges dents de scie qui couronnent, au dehors, sa muraille en hémicycle, sans contreforts, conviennent aussi bien à la période qui précéda l'an 1200 qu'à celle qui suivit.

A l'ouest des demi-croisillons, une arcade semblable à celle qui encadre l'absidiole fait communiquer le transept avec chacun des bas-côtés de la nef.

Quand l'abbé Lebeuf visita l'église au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le chœur lui parut « avoir été construit vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XIV<sup>e</sup> » ; mais, après avoir fait cette remarque, l'écrivain ajoute : « A côté est une tour du même temps très peu élevée. » (1) Or, si la tour et le chœur étaient du même temps, c'est que le chœur remontait soit à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, soit au commencement du XIII<sup>e</sup>, car cette datation est celle qui convient à la tour, la seule de ces deux parties de l'église qui ait survécu. Et encore serait-il préférable de ne retenir,

pour la tour et pour le transept qui la porte, que le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Quant au chœur, il a été reconstruit en 1837, dans de petites dimensions et sur un plan en hémicycle qui doivent reproduire les dispositions anciennes. Les caractères de la voûte, à laquelle on a donné le style du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle, indiquent peut-être que la voûte du sanctuaire précédent avait été refaite à cette époque comme le furent aussi celles de la nef et des bas-côtés.

On retrouve dans l'ordonnance de la tour la simplicité que nous avons constatée dans celle du transept. Les contreforts des angles, à ressauts à peine sensibles ; les baies en tiers-point jumelles, sans



Fig. 14.

(1) *L. c.*, p. 114.

colonnnettes, mais avec pieds-droits doubles revêtus de biseaux et surmontés de moulures d'impostes ; les archivoltas en coin émoussé qui encadrent les claveaux de ces baies ; la corniche, à modillons ornés, sans lourdeur, de têtes d'animaux et de moulures, tout cela est remarquable de sobriété, d'équilibre et de proportion. Une modeste toiture en bâtière, d'ailleurs relativement moderne dans son état actuel, ne nuit en rien à la silhouette générale.

La nef compte seulement trois travées. Par la manière dont les pilastres qui supportent la première de ses arcades, au nord et au sud, se raccordent avec la muraille de la façade, on voit fort bien que cette muraille appartient à une date antérieure. Il y a là, de chaque côté de la porte principale, une arcade bouchée en plein cintre ou en segment de cercle (1), sans moulures, qui était destinée sans doute à servir d'encadrement à un tombeau. La situation de ces enfeux permet d'affirmer que la nef primitive était plus large que celle actuelle ; sans doute était-elle unique, c'est-à-dire dépourvue de bas-côtés. Les mêmes conclusions découlent aussi de la présence de deux fenêtres bouchées dans le mur de la façade, au-dessus des enfeux précédents. Nous y reviendrons à l'occasion du portail.

Les arcades latérales de la nef, en tiers-point, ne comprennent qu'une seule rangée de claveaux méplats, ornés seulement de deux tores sur leurs angles. De chaque côté du vaisseau, deux colonnes, dont la hauteur actuelle ne dépasse pas 2 m. 20, servent de supports à ces arcades. Les bases ont été enterrées, mais les chapiteaux sont demeurés intacts, avec leurs feuilles appliquées un peu sèchement sur la corbeille et enroulées en crochets à leur extrémité, dans le goût de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, et leur tailloir octogonal, dont le profil présente le cavet bordé de deux biseaux qui fut classique pendant toute la même période. Sur ce tailloir reposent, du côté de la nef, les socles polygonaux et les bases à profil aplati de trois fûts égaux appliqués côte à côte le long de la muraille pour porter l'ossature de la voûte. Les chapiteaux supérieurs sont groupés sous un tailloir unique qui présente un angle saillant sous chacune des trois nervures, ogives et doubleaux, ce qui n'indique guère une date antérieure à 1230 ou 1240 ; c'est ce qu'on a nommé des tailloirs à bec. Ici, le tailloir dont nous

(1) Des boiseries de revêtement ne permettent pas de se prononcer, mais la forme en segment de cercle est la plus vraisemblable.

parlons a le même profil que celui des gros chapiteaux du rez-de-chaussée, mais les feuillages, plus raffinés, révèlent nettement une différence de date, tout au moins une différence de main. Je croirais volontiers tout cela contemporain des grands travaux de construction de l'abbaye de Maubuisson (1236-1244).

Les voûtes furent-elles construites alors ? Nous l'ignorons. L'édifice, qui est peu élevé, semble n'avoir jamais eu d'arcs-boutants visibles. Il n'y a même pas de contreforts à l'étage, dans l'état actuel. Quoi qu'il en ait été jadis, les voûtes qui existent aujourd'hui au-dessus de la nef et des bas-côtés datent de la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Leurs nervures, — ogives croisées et doubleaux, — d'égale épaisseur, sont de profil gothique. Les nervures des bas-côtés s'appuient le long des murailles sur de grosses demi-colonnes qui appartiennent évidemment à la même période, encore qu'elles soient couronnées d'une tablette à pans exactement copiée sur les tailloirs des chapiteaux de la nef. Quelques-unes des clefs présentent des écus entourés de découpures gothiques à la mode du temps. Ces écus ont la forme traditionnelle du bouclier ; un seul, au bas-côté sud, est découpé dans le goût des targes italiennes. On ne voit nulle trace de pièces héraldiques.

Les trois clefs de la nef affectent un caractère différent. Ce sont de larges médaillons circulaires encadrant la figure en pied, sculptée en demi-relief, d'un personnage drapé, encore revêtu de son ancienne polychromie. Des trois personnages ainsi représentés, je n'ai su en identifier que deux, saint Pierre, d'ailleurs accompagné de la lettre P, et saint Ouen, évêque, patron de la paroisse. Ils figurent aux deux travées orientales ; celle de l'ouest montre un homme barbu, assis, qui porte sur son genou gauche un objet difficile à déterminer, peut-être un rouleau de parchemin.

Les petites fenêtres en tiers-point de l'étage supérieur ne remontent peut-être pas au xiii<sup>e</sup> siècle ; mais celles qui existaient alors devaient être sans doute d'aspect assez analogue. Les baies qui éclairent les bas-côtés et le transept n'ont pas davantage de caractère précis. L'absidiole unique du sud, qui devait n'avoir à l'origine qu'une seule fenêtre, en possède deux aujourd'hui.

Tout le parement de la façade occidentale a été refait en pierre dans la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle. On n'a conservé que l'ancien **portail**, unique et curieux débris de l'église romane qui avait été remarqué au xviii<sup>e</sup> siècle par Lebeuf. Cet historien signale en outre,

« à côté » du portail, « sur une pierre qui avance, la statue d'un homme assis qui, dit-il, paroît ancienne et dont on ne peut dire l'origine ni la signification. » Cette sculpture a disparu (1).

Lebeuf constate que le portail « s'est conservé jusqu'à nos jours à la faveur du chapiteau qui le couvrait ». Aujourd'hui, non seulement le portail n'est plus protégé par aucun auvent ou « chapiteau », mais il fait saillie sur la muraille, dont l'épaisseur ne doit pas cependant avoir été diminuée. En réalité, l'état actuel ne semble étrange que par la disparition complète du fronton triangulaire dont je ne doute pas que les voussures étaient jadis couronnées, comme l'est encore le portail de Trie-Château (2).

L'originalité du portail de Saint-Ouen tient à la fois à son assiette et à sa décoration. Des deux rangées de claveaux qui forment l'arcade, l'extérieure repose sur deux gros fûts à section octogonale, en saillie de toute leur épaisseur sur le nu du mur. Les deux autres fûts, cylindriques, sont logés, d'une façon normale, dans un angle rentrant. Les chapiteaux sont revêtus de tiges végétales symétriquement courbées et de palmettes bien ouvertes, avec parfois de rigides feuilles d'angle enroulées en volute à leur extrémité. Le chapiteau de droite, complètement différent des autres, disparaît sous un natté aux mailles régulières et serrées. Les tailloirs, carrés, épais et même un peu lourds, comprennent de bas en haut : un cavet, un quart de rond et un méplat ou tablette.

Tout au bord de l'archivolte intérieure, une série de demi-cercles saillants forment une sorte de festonné qui rappelle les lobes multiples de certains portails du centre de la France. Le large biseau qui règne sur la seconde rangée de claveaux est couvert d'une suite de gros fleurons circulaires, tandis que des dents de scie courant à la tranche des pierres jouent le rôle de l'archivolte habituelle.

Ce portail, de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, sans analogue dans la région (3), a certainement été plus restauré (4) qu'on ne le souhaiterait ; mais il est un peu exagéré de dire, comme M. de

(1) N'était-ce pas un *Ecce homo* ?

(2) Voir une bonne phototypie du portail de Saint-Ouen dans l'étude de M. Coquelle sur *les Portails romans du Vexin français et du Pincerais* (*Mém. de la Soc. histor. du Vexin*, t. XXVII, 1906, pl. VI, p. 56). — Voir aussi un relevé d'E. Leblan, gravé par Niel, dans le *Moniteur des architectes*, vol. 53, pl. 638 (livr. de septembre 1859).

(3) On voit seulement des fleurons autour de l'un des portails d'Épône et à l'archivolte qui encadre ceux de Brignancourt et de Gouzangrès.

(4) Vers 1580.

Guilhermy (1), qu'on en a complètement renouvelé la sculpture et qu'on l'a dépouillé de toute authenticité. Les chapiteaux et leurs tailloirs ont été refaits, c'est incontestable, mais la copie semble n'avoir rien innové, et quant aux voussures, elles conservent des *témoins* de leur ancien état. La seule partie sans valeur, ce sont les bases actuelles des colonnes, dont les dispositions ne peuvent, au surplus, tromper personne. Ajoutons que le portail était autrefois peint et qu'il a certainement possédé un tympan.

A l'exception de son parement, tout le mur de la façade appartient, nous l'avons dit, à l'église romane, c'est-à-dire à la nef qui a précédé celle actuelle. Cette nef du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle était plus large que la nouvelle, et l'axe en était différent. On peut constater, en effet, que l'axe du portail correspond à celui du chœur et du carré du transept, tandis que l'axe de la nef est reporté légèrement vers le sud. Cette différence vient

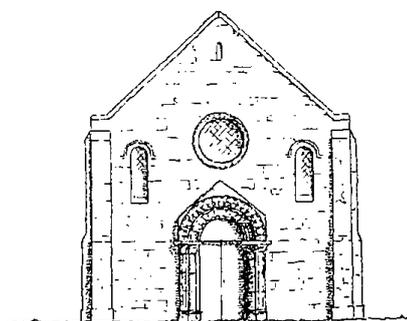


Fig. 15.

sans doute de ce qu'au XIII<sup>e</sup> siècle on ne put trouver du côté nord assez de terrain pour élargir l'église par l'addition de bas-côtés.

Les deux fenêtres latérales qui accompagnaient le portail du XII<sup>e</sup> siècle et que nous avons signalées dans la nef témoignent d'une disposition fort rare, dont le croquis ci-joint essaie de restituer l'aspect extérieur; quant à l'oculus ajouté à ces deux fenêtres dans la même figure, il demeure, à notre avis, plus probable qu'une troisième fenêtre, l'intention du maître de l'œuvre ayant été visiblement de ménager la hauteur du vaisseau. La présence d'un oculus moderne permet, d'ailleurs, jusqu'à un certain point, de conjecturer l'existence primitive d'une ouverture de ce genre. On sait que la façade de l'église de Gassicourt a quelque chose qui rappelle cette ordonnance.

## II

On voit dans l'église de Saint-Ouen un certain nombre de peintures sur toile des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qu'il serait utile d'examiner, et dont plusieurs doivent provenir de l'abbaye de Maubuisson.

(1) *Inscriptions de la France. Ancien diocèse de Paris*, t. II, 1875, p. 365.

L'une de ces toiles, représentant la *Résurrection*, porte la signature de Louise de Bavière, dite la Princesse Palatine, abbesse de Maubuisson de 1664 à 1709, grand'tante du régent (1).

C'est dans la chapelle ajoutée pendant la période moderne au sud de la nef que repose la grande statue en bois de noyer dite **la Vierge ouvrante de Maubuisson**. Cette curieuse sculpture provient, en effet, de l'abbaye voisine. A défaut de son origine, qui demeure ignorée, M. Depoin a fait connaître quelques traits de son histoire, dans une notice publiée il y a trente-cinq ans (2). On s'accorde à considérer la Vierge de Saint-Ouen-l'Aumône comme une œuvre du milieu ou de la seconde moitié du *xiii<sup>e</sup>* siècle ; mais elle a été restaurée avec trop peu de discrétion vers 1840 ; les figurines du dedans, notamment, sont entièrement de cette époque.

M. de Guilhermy a publié, dans son recueil des inscriptions du diocèse de Paris (3), trois **inscriptions** encore existantes dans l'église de Saint-Ouen-l'Aumône. La première rappelle la dédicace de l'édifice à laquelle procéda le 5 mai 1499 Jean Simon, évêque de Paris, en présence de plusieurs des chanoines de sa cathédrale, de Nicole Crosneau, curé du lieu, de Thibault Legrant et Laurent Crosneau, chapelains et clercs de la paroisse, de Charles Labouquet, procureur de l'abbaye de Maubuisson, de Nicolas Joseaulme, André de Surieux, Jean Le Parcheminier, Baptiste de Grigniolles, Guillaume Baton, Jean de Groulst, Jean Le Cheron, dit Marcolft, Marguerite la Pisette, Nicolas Landrin l'ainé, tous habitants de la paroisse. Cette inscription avait été recouverte de badigeon, et, remarque M. de Guilhermy, « ce n'est qu'à force de patience qu'on parvient à la reconstituer. »

J'ai dit plus haut que les voûtes de la nef et des bas-côtés dataient de la première moitié du *xvi<sup>e</sup>* siècle. On pourrait être tenté de supposer que ces travaux importants avaient déjà été exécutés.

(1) Ce tableau figura, sous le n° 1399, à l'exposition d'art rétrospectif organisée en 1881 au palais de Versailles. Le catalogue de cette exposition en note ainsi l'inscription (p. 103) : « Fait et donné par M<sup>me</sup> Marie Louise Palatine de Bavière, abbesse de Maubuisson. Pour lors âgée de soixante-dix-sept ans, 1695 ». Il y a contradiction entre l'âge donné ici à la princesse et la date de 1622 indiquée par les biographes comme celle de sa naissance.

(2) *Mém. de la Soc. histor. du Vexin*, t. IV, 1883, p. 13-23, avec une phototypie représentant la statue fermée. — Deux autres phototypies donnant l'extérieur et l'intérieur de cette singulière figure sont comprises dans l'*Album des objets mobiliers artistiques classés de Seine-et-Oise*, 1910, pl. 7, avec texte p. 4.

(3) T. II, p. 364-369.

quand l'église fut consacrée en 1499 ; mais cette conclusion ne ressort nullement de l'examen des voûtes et de leur décoration, et je me crois autorisé à maintenir la date que j'ai proposée.

La seconde inscription est d'un autre caractère et d'un âge plus moderne. Elle n'en offre pas moins d'intérêt, et elle mérite que nous en donnions le texte, dont on trouvera une reproduction figurée dans l'ouvrage de M. de Guilhermy :

« A la mémoire de Simon de Lacoré, écuyer, sieur du Plessis, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, colonel mareschal général des logis de la cavalerie, major de la gendarmerie de France, lequel, après avoir passé 32 ans dans les travaux de la guerre en Flandre, en Italie, en Allemagne, où il perdit un œil à la bataille de Spire, s'étant rendu digne de la confiance du roy, de ses ministres et des généraux de ses armées par sa valeur, son habileté, son assiduité au service, sa sage conduite et son exacte probité, fut tué au combat d'Oudenarde, à la teste de la gendarmerie, le 11 de juillet 1708, âgé de 46 ans, autant regretté des gens d'honneur qu'il en étoit estimé et aimé. Charles de Lacoré, écuyer, seigneur de Saint-Ouen, conseiller du roy, auditeur ordinaire en sa Chambre des comptes, a fait dresser ce monument et fondé une messe annuelle en cette église au jour de sa mort, pour satisfaire à sa juste et tendre douleur, pour conserver dans sa famille le souvenir des exemples de son cher frère et pour recommander son âme à la piété des fidèles. »

Cette touchante épitaphe ne pouvait laisser indifférent l'archéologue à l'esprit élevé qui l'a publiée. « On aime à lire sur les murs des églises, dit-il, les noms de ces gentilshommes d'autrefois si prodigues de leur sang pour le service du roi... Nul homme de cœur ne passera en ce saint lieu sans que l'émotion lui vienne à l'âme et la prière aux lèvres. » Gardons avec la même piété le souvenir de nos morts d'hier, tombés eux aussi à l'ombre du drapeau !

La troisième inscription, placée dans le dallage, est l'épitaphe d'« honnête personne Estienne Le Goust, marchand, » qui avait fondé en 1671 deux services annuels, de concert avec Roberde Ratier, sa femme. Celle-ci, remariée à Jean Alleaume, fit en 1677 une nouvelle fondation pour le repos de l'âme de son premier mari.

Lebeuf signale, « dans la chapelle méridionale », une autre inscription aujourd'hui disparue. C'était, dit-il, « l'épitaphe

d'Abraham Kretzer, de la ville et canton de Soleurre, capitaine de trois cens hommes de nation suisse au régiment de Sa Majesté, sous le grand colonel Baltazar de Grisach, chevalier. Il décéda le 29 septembre 1597, après le siège d'Amiens. Le reste de l'inscription, qui est en langage alleman, est couvert par la boiserie. » (1)

La cloche, fondue à Paris, par Hildebrand, le 17 octobre 1839, fut bénite le 21 juin 1841 par Mgr Blanquart de Bailleul, évêque de Versailles, et nommée Marie-Amélie par M. Armand-François-Marie, marquis de Biencourt, et M<sup>me</sup> la comtesse de Biencourt, née Montmorency (2).

\* \*

De l'ancien manoir seigneurial, qui s'élevait assez près de l'église, le long de la voie romaine, les bâtiments ont été supprimés et l'habitation renouvelée. Il ne subsiste qu'un **colombier** circulaire du xvii<sup>e</sup> siècle, ou peut-être de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup>, en pierre et moellon, qui domine la rue et dont un petit lanternon terminal accentue la haute silhouette.

\* \*

En 1885, je remarquai, au bord de l'Oise, en face du château de Saint-Martin, à l'angle du chemin de halage et de la « chaussée de Jules César » (3), la partie supérieure d'un ancien **piédestal de croix**, en pierre, qui me parut dater du xiv<sup>e</sup> siècle. Ce piédestal, à huit pans, de dimensions relativement considérables, était décoré d'arcatures frontonnées. Il présentait beaucoup d'analogie avec celui que nous avons vu plus haut à Auvers. La croix qui surmontait en 1885 le piédestal de Saint-Ouen était en fer et moderne (4).

(1) *L. c.*, p. 114.

(2) Belle-fille du parrain.

(3) Tel est, comme on sait, le nom traditionnel de la voie romaine, consacré par les inscriptions des plaques officielles.

(4) Le petit monument existe encore, mais il a été déplacé de quelques mètres vers l'est, par suite de la construction d'une maison sur l'angle de terrain qu'il occupait.

## ABBAYE DE MAUBUISSON

(1908)

L'histoire du monastère de religieuses cisterciennes fondé en 1236 par Blanche de Castille au lieu dit Maubuisson est bien connue ; elle s'appuie sur une documentation abondante et sûre (1). Mais il n'en est pas de même de la topographie des édifices, dont beaucoup ont complètement disparu, et notamment le plus beau de tous, l'église.

## I

Deux plans de l'abbaye dressés pendant la Révolution ont été publiés. L'un, retouché et corrigé par l'architecte Pierre Hérard, qui exposa au Salon de 1851 des relevés de ce qui restait alors du monastère, a été gravé, avec des retouches nouvelles, dans le *Dictionnaire d'architecture* de Viollet-le-Duc (2). La reproduction d'un calque de l'autre accompagne une brochure historique de M. Fernand Roger sur la commune de Saint-Ouen-l'Aumône (3). Ces deux plans montrent les dispositions essentielles de l'église : nef munie de bas-côtés, transept accompagné vers l'orient de chapelles car-

(1) Voir A. Dutilleux et J. Depoin, *l'Abbaye de Maubuisson (Notre-Dame la Royale), histoire et cartulaire*. Pontoise, 1882-1883, in-4°. (Soc. histor. du Vexin.) — Un album de planches qui devait accompagner cet ouvrage, et auquel renvoient des numéros dans le texte, n'a jamais paru.

(2) T. I, 1854, p. 286 (v° *Architecture monastique*). Viollet-le-Duc indique, pour l'église, les portes et les fenêtres ; Hérard n'avait indiqué que les portes. — En 1901, M. F. Hérard a groupé dans un vol. in-4° les reproductions héliographiques des relevés que son père, décédé en 1899, avait consacrés tant à l'abbaye de Maubuisson qu'à celles des Vaux-de-Cernay, du Val-Notre-Dame et de Port-Royal, et il y a joint la réimpression des notices publiées par l'auteur des relevés quand ces dessins furent exposés au Salon. Le volume a pour titre : *Recherches archéologiques sur les abbayes de l'ancien diocèse de Paris*. La notice relative à Maubuisson avait paru en 1851 (*Salon de 1851. Études archéologiques. Abbaye de Maubuisson*. In-8, 15 p.) Elle avait été réimprimée une première fois en 1855. La réimpression de 1901 occupe dans le volume les p. 3 à 20 et comporte, p. 15-17, l'addition d'une longue note relative à la nature et à la qualité des pierres qui ont servi à la construction du monastère. L'auteur, M. Hérard père, dit, p. 16 : « Les bases, les colonnes, les chapiteaux et les consoles recevant les retombées des nervures sont en pierre très dure, d'un grain fin et serré, et dont on ne trouve pas d'analogie dans les carrières de la localité. Cette pierre a tous les caractères du lias de Senlis. »

(3) *Saint-Ouen-l'Aumône. Notice historique sur son blason ; formation des bourgs de Saint-Ouen et de l'Aumône ; l'Abbaye de Maubuisson*. Pontoise, 1904 ; in-8.

rées, chœur dépourvu de déambulatoire et terminé en hémicycle.

Toutes ces dispositions n'ont rien que de normal, mais la distribution intérieure de l'édifice donnée par Hérard et par Viollet-le-Duc (1) est évidemment erronée. Les proportions relatives de la nef et des bas-côtés surprennent dès le premier coup d'œil. Le plan d'Hérard donne à peu près 13 mètres de largeur à la nef et 3 m. 75 seulement à chacun des bas-côtés. En réalité, la nef avait 10 m. 90

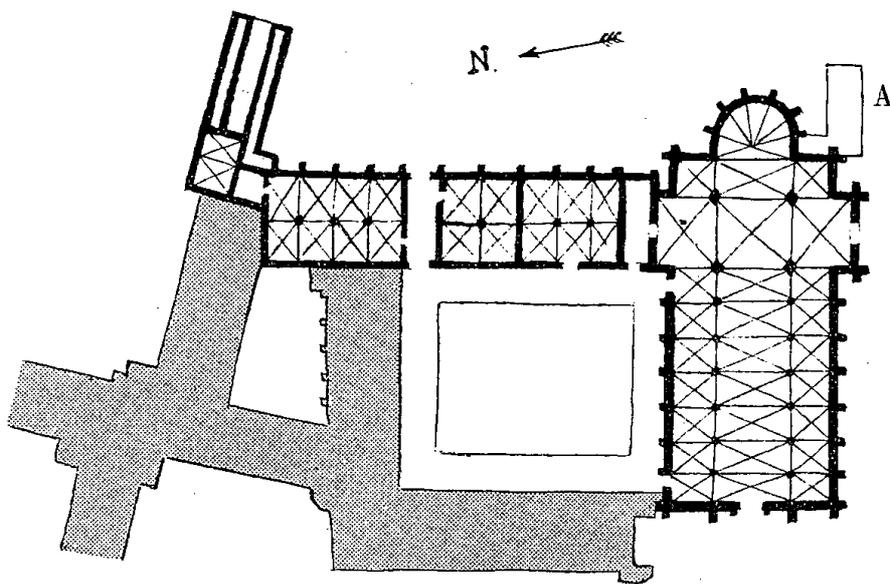


Fig. 16. — ABBAYE DE MAUBUISSON.

Plan donnant la « restitution » de l'église. — En A, le logis des chapelains.

de largeur, d'axe en axe des piliers, et chacun des bas-côtés environ 5 mètres (2).

D'après l'abbé Trou (3), l'église comptait environ 61 m. 40 de longueur; les hautes voûtes, celles du vaisseau principal et du transept, s'élevaient à 19 m. 80 au-dessus du pavé, celles des bas-côtés à 6 m. 95; les 138 pieds (45 m. 55) indiqués pour la longueur

(1) Le plan reproduit par M. Roger donne seulement la masse de chaque bâtiment.

(2) La nef de l'église abbatiale de Royaumont mesurait 12 m. 50 de largeur, le bas-côté sud 6 m. 33. — Aucune des erreurs grossières commises par Hérard et par Viollet-le-Duc au sujet de l'église n'a été rectifiée par M. Simil, auteur de nouveaux « relevés » de l'abbaye dont une reproduction en phototypie se trouve, t. I, pl. 18, dans les *Archives de la commission des monuments historiques*, publiées par A. de Baudot et A. Perrault-Dabot.

(3) *Recherches historiques sur la ville de Pontoise*, 1841, p. 280.

des bas-côtés doivent être comptés du mur occidental à la grille des chapelles orientées.

Quelques observations font douter, par ailleurs, de la parfaite exactitude des relevés d'Hérard. D'après cet architecte, l'axe de l'église passait par un contrefort de l'abside, et celle-ci comptait un nombre de travées pair, huit. L'axe passant au milieu d'une travée et le nombre de sept travées indiqué par le plan qui accompagne la brochure de M. Roger semblent beaucoup plus vraisemblables au XIII<sup>e</sup> siècle (1). Il y aurait lieu aussi de noter une contradiction dans la manière dont l'extrémité nord du croisillon est représentée dans le plan d'ensemble (pl. I) et dans le plan du bâtiment du dortoir (pl. II), si ces deux plans n'étaient, dans l'espèce, également inexacts. Enfin, sans nier que les deux bras du transept fussent de longueur inégale, comme les figure Hérard, nous pouvons affirmer que chacun d'eux ne comportait qu'une chapelle orientée, de plan carré, celle du nord indépendante du bâtiment du dortoir. L'état actuel des ruines en fournit encore la preuve.

Pour l'ordonnance en élévation, l'abbé Lebeuf est seul à nous renseigner. « L'église, dit-il, est un grand gothique commun. Le sanctuaire est éclairé de deux rangs de vitrages, l'un sur l'autre, et orné de galeries d'architecture de moyen gothique. » (2) C'est bref, mais cela suffit pour faire apparaître le caractère fantaisiste de la vue dessinée par Chastillon au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle (3). Ce triste dessinateur n'indique ni les bas-côtés, ni les arcs-boutants, ni les chapelles orientées ; il éclaire l'abside et tout l'édifice de longues lancettes, partout uniformes. Que de pareilles erreurs se rencontrent dans une vue lointaine et imprécise, on le comprendrait ; mais l'artiste, s'il est permis d'employer cette expression, était ici placé tout près de son modèle. Supposer cependant que le nom de Maubuisson est erroné, et que Chastillon a réellement représenté une autre abbaye, serait lui accorder trop d'honneur. En fait, la présence, vers la gauche, du logis de saint Louis, reconnaissable à sa tourelle, d'assiette caractéristique, et, près de l'ab-

(1) Les exemples contraires fournis par la collégiale d'Auxonne et l'église de Deuil sont, en cette période, de véritables raretés.

(2) Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, réimpr. de 1883, t. II, p. 120.

(3) Une reproduction en a été jointe par M. Le Charpentier à son livre *la Ligue à Pontoise* (1878), p. 96.

side, la présence du logis des prêtres directeurs témoignent qu'il s'agit bien de Maubuisson.

Revenons à la description de Lebeuf. Les deux étages de fenêtres qu'il indique au sanctuaire polygonal sont une disposition commune pendant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à toutes les églises de ce plan pourvues de bas-côtés, dès que l'édifice atteint une certaine élévation. On peut voir à Taverny, à Braine, à Saint-Michel-en-Thiérache, à Auxonne, à la cathédrale de Genève, et on pouvait voir avant 1915 à la cathédrale d'Ypres des exemples de cette ordonnance élégante, qui se devine encore, malgré des remaniements, à Saint-Jacques de Compiègne et à Nangis. Toutes les églises que nous venons de citer possèdent un triforium, et il en existait un également à Maubuisson ; mais le triforium de Maubuisson est considéré par Lebeuf comme appartenant au « moyen gothique ». Qu'entend par là le judicieux historien ? Veut-il dire que les arcades du triforium n'ont pas la simplicité qu'elles affectent dans les édifices précédents, mais qu'elles se décorent déjà de meneaux et d'un remplage ? Il ne faut pas oublier, en effet, que l'église de Maubuisson s'élevait à une date relativement avancée du XIII<sup>e</sup> siècle. L'édifice fut dédié le 26 juin 1244, et les premiers fondements en avaient été jetés au mois de mars 1236. Or, à cette époque, l'architecte de Maubuisson, Richard de Tour, et la reine Blanche, fondatrice de l'abbaye, voyaient se renouveler sous leurs yeux la grande église de Saint-Denis, où règne un riche triforium vitré. Y avait-il à Maubuisson quelque chose de tout à fait semblable ? Nous ne le croyons pas, mais on peut hardiment supposer une galerie à remplages intérieurs ajourés comme celle de l'église abbatiale de Royaumont, consacrée dès 1235.

Quoi qu'il en ait été, l'église de Maubuisson se distinguait dans son ordonnance générale par une grande simplicité. Cela résulte de l'un des rares débris qui en subsistent : un pied-droit de la fenêtre éclairant à l'est la chapelle orientée sur le demi-croisillon du sud. L'ébrasement intérieur et extérieur de cette fenêtre ne présente, je ne dirai pas comme ornement, mais comme atténuation à sa nudité, qu'une retraite doublant pour l'œil le cadre de la baie. Le même dispositif se retrouve, d'ailleurs, aux fenêtres de la salle capitulaire et de la salle qui la suit vers le nord. L'absence de renseignements touchant le réfectoire ne permet pas de généraliser outre mesure ces appréciations ; mais les fenêtres encore visibles dans ce qui reste debout des bâtiments n'ont jamais possédé ni remplage ni

colonnets d'encadrement. L'esprit de la règle cistercienne se retrouve dans cette simplicité comme aussi dans le caractère de la décoration végétale des chapiteaux et dans la composition des culots qui reçoivent les nervures des voûtes, le long des murailles, dans toutes les salles.

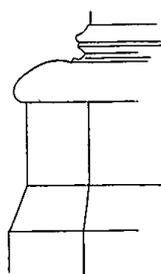


Fig. 17.

Les piliers de la nef étaient de grosses colonnes de 80 centimètres de diamètre, dont une ou deux sont encore en place, représentées uniquement par leurs socles et la partie inférieure de leurs fûts. Ce sont les plus rapprochées du transept. On voit aussi, engagé dans la muraille, le bas d'un groupe de colonnettes ayant servi à porter l'arcade qui faisait communiquer le demi-croisillon du nord avec le bas-côté de la nef. Les bases reposent sur des socles polygonaux. Voici le profil de ces bases et le plan des fûts (*fig. 17 et 18*). En A se trouve la colonnette qui portait la voûte du bas-côté; en B, celle qui portait la voûte du croisillon.

Il est douteux que l'église fût terminée quand on la consacra en 1244. Une partie des voûtes restait peut-être à faire. Du moins croyons-nous pouvoir attribuer à cette partie de l'édifice, mais, bien entendu, sous toutes réserves, un claveau de nervures actuellement conservé, avec d'autres fragments d'architecture, dans une des salles voûtées qui sont voisines du chapitre. Le profil de cette nervure (*fig. 19*) comprend trois tores très dégagés, le principal aminci comme une amande. D'autres claveaux, composés d'un seul tore dont la forme en amande n'est pas très accentuée, ont pu faire partie de la voûte des bas-côtés ou des chapelles.

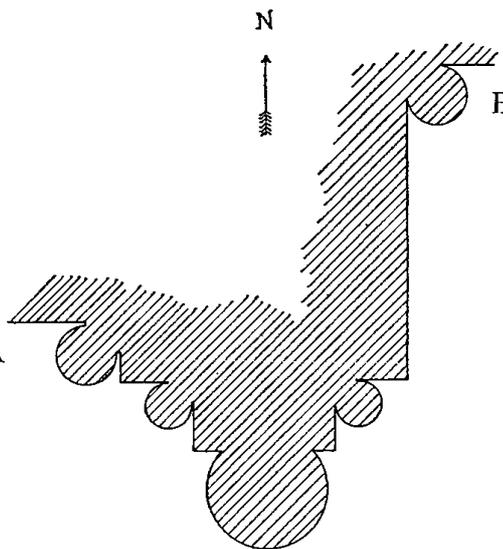


Fig. 18.

Dans ces dernières années, on a reconstitué, moitié en pierre, moitié en ciment, l'escalier qui montait de l'église au dortoir.

Porté sur des arcs ascendants, il se compose de deux volées en retour d'équerre, la seconde et la plus importante appliquée contre le mur de fond du croisillon. Mais il n'est pas sûr que tout cela ait fait partie de la construction primitive. L'escalier de pierre a dû remplacer un escalier de bois d'une disposition quelque peu différente, si l'on en juge par la manière dont l'escalier actuel coupe

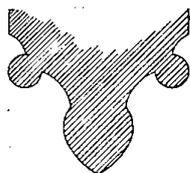


Fig. 19.

l'arc de la porte qui donnait dans la sacristie. La présence de cet escalier a protégé le pavement du dessous, et l'on peut voir encore en cet endroit, usés, mais complets, une série de carreaux vernissés, dont l'ornementation comprenait alternativement le château de Castille et la fleur de lis de France. La porte de la sacristie, dont nous venons de parler, conserve à la surface de son tympan les restes d'un élégant décor pictural composé de rinceaux blancs sur fond rouge, que leur style permet de croire contemporains aussi de Blanche de Castille.

L'église qui, de nos jours, peut donner la meilleure idée de l'église de Maubuisson est celle de Taverny. Les deux édifices, presque contemporains, — on vitraie l'église de Taverny en 1237 (1), — ont un plan très analogue, et leur ordonnance était certainement à peu près identique (2). Si l'on en croyait l'une des biographies modernes de Blanche de Castille, une tradition rattacherait même le souvenir de la mère de saint Louis à cette jolie église de Taverny. On lit, en effet, dans *l'Histoire de Blanche de Castille* publiée en 1841 par M<sup>lle</sup> Vauvilliers (3), que la reine-mère avait ordonné que son corps fût enterré à Maubuisson, ses entrailles dans l'église de Taverny et son cœur à l'abbaye du Lys. L'exécution de ces désirs est chose prouvée pour le corps et pour le cœur; mais l'inhumation des entrailles n'est mentionnée par aucun autre historien, ancien ou moderne (4), et ne résulte, à notre connaissance, d'aucun document ou chronique du temps. Il faut donc supposer à cet égard l'existence d'une tradition locale. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Lebeuf disait, dans ses pages relatives à l'église de Taverny : « On ne peut guère douter

(1) Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris*, éd. de 1883, t. II, p. 61.

(2) Voir une description de l'église de Taverny par M. E. Lefèvre-Pontalis dans le volume du *Congrès archéologique de France*, 82<sup>e</sup> session, 1919, p. 50-69.

(3) Paris, 1841; 2 vol. in-8. Voir t. II, p. 430.

(4) La mention contenue, p. 109, dans l'ouvrage de Murcier, *la Sépulture chrétienne*, publié en 1855, n'est sans doute qu'un emprunt à l'auteur de 1841.

« que nos rois ayent contribué au bâtiment de cette église avec les seigneurs de Montmorency. » (1) Des écrivains d'une moindre autorité déclarent que Blanche de Castille fut invitée par Mathieu II de Montmorency à poser la première pierre de l'édifice (2). D'autre part, il est impossible de faire honneur de la beauté de cette église à la seule générosité des moines de Saint-Martin de Pontoise, patrons de la cure. Aussi, sans rien affirmer, nous semble-t-il permis de ne pas considérer *a priori* comme tout à fait dépourvue de vraisemblance la tradition dont M<sup>lle</sup> Vauvilliers s'est faite l'écho. Quoi qu'on en pense, d'ailleurs, l'analogie de l'église de Taverny et de l'église de Maubuisson méritera toujours de retenir l'attention (3).

## II

Des bâtiments qui entouraient jadis le cloître, il ne reste aujourd'hui que le rez-de-chaussée de celui, particulièrement important, qui fermait le côté oriental, dans le prolongement du transept. On y voit encore de belles salles voûtées, la sacristie et le passage qui faisait communiquer le cloître avec les jardins. C'est dans ces constructions, contemporaines de Blanche de Castille, que M. Hérard a trouvé les éléments de la plupart de ses intéressants dessins ; mais il est permis de douter de l'exactitude de ses identifications en ce qui concerne, d'une part, la salle carrée à colonne centrale qui suit immédiatement le chapitre, et, d'autre part, la salle plus grande, à trois colonnes et à huit travées, qui termine le bâtiment au nord (4). Suivant M. Hérard, la première de ces salles renfermait les archives, et la seconde était le dortoir des novices : la salle d'études des novices sans doute, mais non pas leur dortoir ; et quant aux archives, si elles se trouvaient à l'endroit indiqué lorsque survint la Révolution, on peut assurer que tel n'était pas le local qui leur avait été assigné au Moyen Age. La pièce dont nous parlons, commune, de même que la précédente, à toutes les abbayes cisterciennes, est généralement considérée comme ayant été un parloir.

(1) *L. c.*

(2) Victor Poupin, Ardouin-Dumazet, etc.

(3) M. Élie Berger, auteur de la plus récente et de la meilleure *Histoire de Blanche de Castille* (1895), ne fait aucune allusion à l'inhumation des entrailles de la reine.

(4) Cette salle est actuellement subdivisée par des cloisons.

Comme toujours, l'entrée de la salle capitulaire est accompagnée de deux baies sur allèges. Ces trois ouvertures sont larges et dessinées en tiers-point ; des groupes de colonnettes en décorent les pieds-droits et des tores courent sur les voussures ; mais les baies latérales ont été privées de deux de leurs colonnettes, en même temps que l'on faisait disparaître le support central, les deux arcs jumeaux et l'oculus dont elles étaient assurément garnies. Les tailloirs des chapiteaux présentent le profil au cavet bordé de deux biseaux dont nous avons eu déjà l'occasion de signaler l'universel emploi pendant toute la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Il faut remarquer la disposition du tailloir placé sous l'intrados de la porte : il dessine en plan un angle arrondi, c'est-à-dire émoussé.

A l'intérieur de la salle, deux colonnes portent des chapiteaux à crochets de feuillage et à tailloir octogonal. Les nervures de la voûte, toutes d'égale épaisseur, comprennent deux tores séparés par un mince filet. Elles sont portées le long des murs par des culots sans feuillages, de plan demi-octogonal. A la suite d'infiltrations provenant de la terrasse supérieure, créée après la démolition de l'étage, M<sup>me</sup> Guérin, propriétaire actuelle des ruines de Maubuisson, a dû faire refaire à grands frais, dans l'été de 1917, une notable partie des voûtes de cette salle (1). C'est un soin dont les archéologues doivent lui être reconnaissants.

La sacristie, contiguë au demi-croisillon nord de l'église, est la seule partie du bâtiment qui soit encore surmontée d'un étage. On trouve dans cet étage deux petites pièces carrées, recouvertes chacune d'une croisée d'ogives. M. Hérard qualifie de tribune l'un de ces réduits, à cause de la baie assez large sous linteau qui s'ouvrait dans l'église ; mais cette baie n'est autre chose que la porte qui desservait l'escalier du transept ; et quant à la pièce voisine, c'était là, croyons-nous, que devait se trouver originairement le trésor.

Nous ne savons par suite de quelle illusion M. Hérard a restitué avec un arc triflé, et d'une bien médiocre élégance, la fenêtre qui éclaire vers l'est la petite salle orientale. Il a donné la même forme d'arc aux baies qui éclairent du même côté la grande salle de l'extrémité nord. Mais on peut affirmer que toutes ces baies possédaient simplement des arcs en tiers-point.

Le réfectoire occupait le côté du cloître opposé à l'église, suivant l'usage monastique ; mais il n'était pas perpendiculaire au cloître

(1) Sous la direction de M. Limal, architecte à Paris.

comme les réfectoires de Royaumont et de Bonport. C'était une salle magnifique qui mesurait 45 m. 55 de long sur 11 m. 90 de large et qu'une épine de colonnes divisait en deux nefs égales, voûtées d'ogives. Il n'en reste rien, sinon peut-être un chapiteau dont le fût mesurait 40 centimètres de diamètre et que M. Hérard (1) dit provenir de l'une des colonnes de l'église, ce que je crois impossible (2).

L'une des parties les plus curieuses des ruines de Maubuisson comprend les latrines, d'une disposition à la fois simple et ingénieuse. Il faut en rapprocher les latrines de Royaumont, révélées par M. Lauer (3).

M. Hérard donne le plan et la coupe de deux caves voûtées d'ogives, dont l'une, placée sous le bâtiment occidental de l'enceinte claustrale, précède une galerie de plan annulaire simplement creusée dans la craie. M. Hérard veut que cette galerie souterraine ait servi à la sépulture des religieuses ; mais la supposition est toute gratuite. Au Moyen Age, comme de nos jours, l'inhumation régulière des défunts se faisait ou bien dans les édifices consacrés au culte, ou bien dans les cimetières. L'autre cave dépendait du logis royal. Elle donnait accès, par un bel et large escalier recouvert d'arcs encorbellés, à une galerie également creusée dans la craie, consolidée de distance en distance par des arcs en plein cintre, et où la présence de caveaux latéraux fait reconnaître une de ces caves à boissons que le Moyen Age plaçait avec soin hors de toute influence de la température extérieure.

### III

La partie basse de l'enclos, à l'ouest de l'abbaye, était occupée par les bâtiments de la ferme, dépendance obligée de tout monastère d'autrefois. Il n'en reste aujourd'hui que la **grange**, qui a déjà plusieurs fois retenu l'attention des archéologues et des architectes. C'est une vaste construction rectangulaire dont l'axe est dirigé du nord-est au sud-ouest. Elle comprenait une nef et deux bas-côtés ; mais le bas-côté de l'est a été supprimé sous le règne de

(1) Pl. III.

(2) Au réfectoire de Royaumont, dont la largeur est supérieure de deux mètres, les colonnes mesurent précisément 40 centimètres de diamètre.

(3) *L'Abbaye de Royaumont*, dans *Bulletin monumental*, t. 72, 1908, p. 249 avec une vue du canal qui passe sous les arcades, p. 250.

Louis-Philippe. Le mur du bas-côté occidental, soutenu par des contreforts, donne sur le dehors et sert de mur d'enceinte. Suivant l'usage, une seule toiture surmontait les trois vaisseaux, portée à la fois par les murs latéraux et par les deux séries de hautes arcades en tiers-point sur colonnes qui règnent parallèlement dans l'édifice. Ces arcades, au nombre de dix de chaque côté, sont légères et d'un bel aspect; celles de l'est ont été remplies de maçonnerie quand fut supprimé le bas-côté correspondant. On trouve dans l'ouvrage de Verdier et Cattois : *Architecture civile et domestique au Moyen Age et à la Renaissance* (1), la coupe longitudinale, la coupe transversale, un plan et une vue perspective nord-est, à l'extérieur, de la grange de Maubuisson (2). Les auteurs, dans leur texte, donnent à ce vaisseau, « 10 mètres sur 24 dans œuvre » ; mais ces chiffres m'ont paru très insuffisants, et j'ai cru devoir les vérifier. Les dimensions extérieures sont actuellement de 51 mètres sur 15 m. 50 (3) ; la largeur atteignait 20 mètres quand l'édifice était complet. Les mêmes auteurs expriment un juste étonnement de ne pas trouver à Maubuisson les portes placées aux extrémités, suivant la disposition si fréquente et si bien inspirée. « Ici, au contraire, disent-ils, nous ne voyons que deux portes charretières ouvertes perpendiculairement aux deux bas-côtés et qui ne sont même pas en face l'une de l'autre. » La situation de la grange le long de la prairie, dans le sens du mur d'enceinte, a sans doute fait adopter cette disposition particulière.

Une autre particularité de la grange de Maubuisson est la tourelle polygonale qui s'élève dans l'axe, à l'extrémité nord. L'escalier qu'elle renferme ne permettait pas d'accéder au comble, comme on l'a dit, puisqu'il ne s'y trouve aucune porte. Le sommet de la tourelle servait uniquement de poste d'observation ; de là, on pouvait aisément surveiller la campagne et les domestiques de l'abbaye occupés à semer, à moissonner ou à faire pâturer les bestiaux. La corniche, de plan circulaire, portée par un corbelet au milieu de chaque face du polygone, servait d'appui à une toiture conique que M. Verdier a restituée en pierre dans son dessin, et qui est aujourd'hui en charpente. Ajoutons que la disposition des

(1) T. II, 1857, pl. p. 226.

(2) La coupe longitudinale a été reproduite par M. Enlart dans son *Manuel d'archéologie française, Architecture civile et militaire*, 1904, p. 197.

(3) D'après les relevés de M. Simil, déjà cités, la longueur dans œuvre, est de 46 m. 50.

degrés de l'escalier autorise à le croire contemporain de la grange et de l'abbaye.

Verdier et Cattois signalent une tourelle du même genre à la range de Vaulerant, également située dans l'arrondissement de Pontoise, la plus grande, pour le rappeler en passant, que les deux écrivains disent avoir jamais rencontrée (1). Au même usage était aussi affectée l'échauguette portée sur un contrefort au milieu du pignon; à l'extrémité de la grange du prieuré de Haute-Bruyère (ordre de Fontevrault), dans la commune de Saint-Rémy-l'Honoré, canton de Chevreuse (2).

L'ancien **mur d'enceinte** de l'abbaye au Moyen Age n'existe plus que dans une assez faible partie de son étendue, au nord-est de l'enclos. Il était épaulé par des contreforts en certains endroits où la dépression du sol obligeait à lui donner plus de hauteur pour empêcher les regards indiscrets de plonger dans l'enclos. Aux angles s'élevaient des tourelles rondes dont deux ont survécu, celles qui dominent la plaine dans la direction d'Épluches et de Méry. Elles sont identiques. Hérard en a donné une élévation, un plan et une coupe (3), et ces dessins ont été gravés sur bois dès 1852 dans l'ouvrage d'Albert Lenoir sur l'*Architecture monastique* (4). Les tourelles de Maubuisson, construites en pierre, chevauchent le mur. Leur destination est la même que celle de la tourelle de la grange. Il s'agit non pas de défense, mais d'observation. L'intérieur est occupé uniquement par une vis construite de la même manière que celle de la grange, avec des marches apparentes par dessous, comme on en fit pendant tout le xiii<sup>e</sup> siècle. A la partie supérieure, autour de l'étroit palier, s'ouvrent trois baies rectangulaires. La toiture a disparu. Ces tourelles ont été attribuées au xiv<sup>e</sup> siècle par les uns, au xvi<sup>e</sup> par les autres. Elles peuvent fort bien avoir été construites en même temps que l'abbaye, au second quart du xiii<sup>e</sup> siècle.

(1) Vaulerant, commune de Villeron, canton de Luzarches. Un plan de la grange est donné, p. 226, dans le texte de l'ouvrage (t. II).

(2) « On peut encore monter à cette échauguette par un escalier droit et extérieur qui suivait la pente de la toiture. » (L. Morize, *le Canton de Chevreuse, notes topographiques, historiques et archéologiques*, 1892, p. 118. On trouve dans cet excellent ouvrage, pl. XIV, une vue de la grange de Haute-Bruyère.)

(3) Éd. de 1901. *Maubuisson*, pl. V.

(4) T. I, p. 59.

## ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE PONTOISE

(1919)

Le dicton bien connu : *Bernardus valles, Benedictus colles amabat*, trouve sa justification aux portes de Pontoise, dans la situation respective des abbayes de Maubuisson et de Saint-Martin : les bernardines vivaient dans la vallée, au bord d'un ruisseau ; les bénédictins occupèrent jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de l'autre côté de l'Oise, au sud de la ville, le sommet d'une colline où ils s'étaient établis sous le règne de Philippe I<sup>er</sup>, près de la voie romaine de Paris à Rouen. D'abord connue sous le nom de *Saint-Germain*, leur abbaye prit celui de *Saint-Martin* après qu'on y eut incorporé, vers 1090, une ancienne église paroissiale placée sous l'invocation du saint évêque de Tours (1).

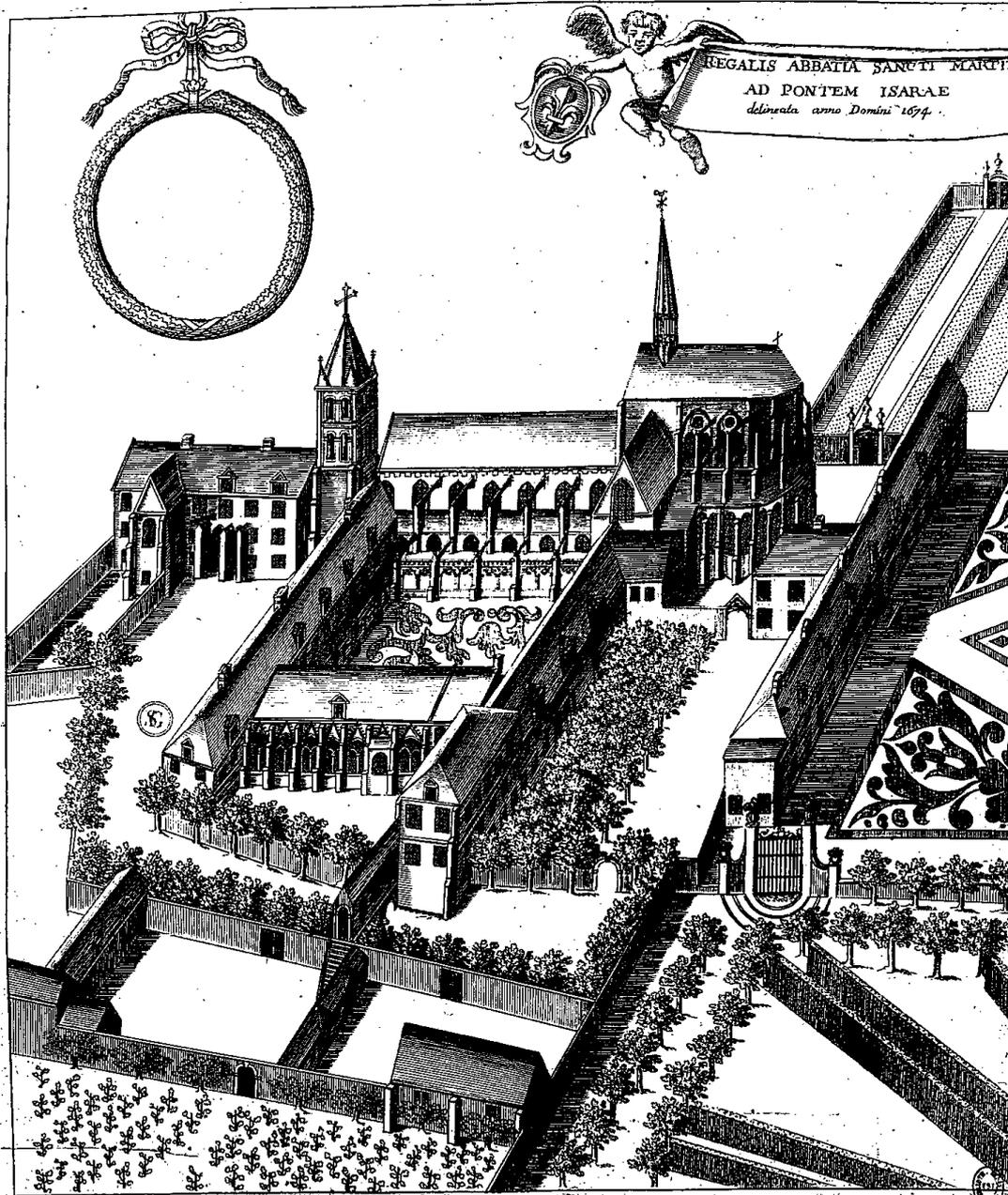
Des bâtiments de l'abbaye, il ne reste debout qu'un seul fragment, les étages inférieurs du clocher principal, et nous n'aurions de l'église dont cette tour faisait partie et de la tour elle-même qu'une idée bien vague si les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur n'avaient fait dessiner, en 1674, pour le recueil qu'ils projetaient sous le titre de *Monasticon gallicanum*, une intéressante vue à vol d'oiseau de tout le monastère (2). Cette image, assez précise, peut se compléter par un plan général de l'abbaye dressé dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle (3).

Les renseignements relatifs à l'histoire des édifices sont fort

(1) L'archevêque de Rouen Claude-Maur d'Aubigné fit la visite de cette église paroissiale le 23 novembre 1710 ; mais le procès-verbal dressé à cette occasion (Arch. de la Seine-Inf., G 736, p. 670-671) ne laisse pas deviner dans quelle partie de l'église abbatiale étaient installés, d'une part, l'autel paroissial, d'autre part les fonts baptismaux. Le prélat fut reçu par « le P. Jean Fourquemin, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, prieur conventuel de l'abbaye et curé de la paroisse. »

(2) Pl. [110] de l'édition du *Monasticon* publiée en 1871. Il y en a une reproduction héliographique dans *la Ligue à Pontoise* de M. Le Charpentier, p. xcvi.

(3) Bibl. nat., dép. des estampes : *Topographie de la France*, arr. de Pontoise (Seine-et-Oise), vol. I. — On trouve dans le même volume une vue de Pontoise au lavis et coloriée, qui comprend, à son extrémité gauche, une sorte d'élévation de Saint-Martin telle que le château abbatial et l'abside de l'église apparaissaient au spectateur placé sur la rive gauche de l'Oise ; mais cette image est loin d'avoir la valeur documentaire de la gravure de 1674. Si nous mentionnons, en outre, un plan du château et de l'abbaye datant pareillement du XVIII<sup>e</sup> siècle et conservé à la Bibliothèque nationale dans la collection Destailleur (t. II, *Environs de Paris*, n° 83), ce sera pour dire le peu d'utilité qu'il offre à l'étude des bâtiments.



L'ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE PONTOISE  
EN 1674

(d'après le *Monasticon Gallicanum*)



rare pour la période ancienne. En existe-t-il même un seul dont on puisse tenir compte ? C'est ce que nous aurons l'occasion d'examiner.

La vue du *Monasticon gallicanum* permet d'abord de constater un fait important : l'église comprenait deux parties d'âge très différent ; la nef et le transept étaient suivis d'un chœur beaucoup plus élevé et de date évidemment très postérieure. Deux bas-côtés accompagnaient la nef. Le chœur, profond seulement de deux travées, se terminait par un rond-point de cinq travées. Tout autour régnait un déambulatoire où s'ouvraient sept chapelles en hémicycle, la première de chaque côté correspondant à la partie rectangulaire du chœur (1). Une reproduction partielle du plan du XVIII<sup>e</sup> siècle fera comprendre ce dispositif (voir pl. IX).

Les grandes fenêtres de l'étage, dans cette partie rectangulaire du chœur, paraissent appartenir à un édifice du XIII<sup>e</sup> siècle : elles sont analogues, si le dessin est exact, à celles de la cathédrale de Soissons, de l'abbatiale de Longpont, de la nef de l'église priorale de Saint-Leu-d'Esserent, du chœur des églises de Gisors et de Boissy-l'Aillerie, et aux fenêtres primitives de l'église de Taverny. La disposition des chapelles semble plus archaïque : par leur division en deux travées, ces chapelles évoquent le souvenir de celles que l'on voit autour des absides de la cathédrale de Noyon, des églises abbatiales de Saint-Denis, de Vézelay, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Étienne de Caen, des églises priorales de Saint-Martin des-Champs et de Saint-Leu-d'Esserent et de l'église Saint-Maclou de Pontoise. Il semble donc permis de supposer que la construction de ces chapelles dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle avait été le début d'une réfection du chœur, laquelle ne reçut son achèvement que dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement dans les vingt premières années du règne de saint Louis. Toutes ces parties de l'église étaient voûtées.

L'abbé Trou, qui publiait en 1841 ses *Recherches historiques sur Pontoise*, après avoir pu recueillir les souvenirs de témoins oculaires, vante (2) l'élégante ordonnance du sanctuaire. « Les quatre colonnes du rond-point étaient, dit-il, d'une légèreté à effrayer le

(1) D'après les notes du subdélégué Pihan de la Forest, conservées à la bibliothèque de Pontoise et publiées dans *l'Echo pontoisien* (17 nov. 1921) par M. H. Matagne, l'église mesurait 72 m. 35 de longueur, 32 m. de largeur au transept et 19 m. 35 de hauteur sous voûte dans le chœur.

(2) P. 316.

spectateur, qui ne pouvait concevoir comment elles ne se brisèrent pas sous le poids de l'abside, tant elles étaient sveltes et hardies. » Peut-être deux des chapiteaux actuellement conservés ont-ils appartenu à ces piliers si légers. Nous examinerons la question.

Les arcs-boutants superposés que la gravure du *Monasticon* figure autour du chœur ressemblent à ceux qui épaulent encore la cathédrale de Soissons et l'abbatiale de Longpont, construites au premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le dernier historien de l'abbaye de Saint-Martin, dom Robert Racine, qui termina son travail de rédaction en 1769, attribue cependant le chœur à l'abbé Jean Marguerite, plus connu sous le nom de Jean de la Villeneuve-Saint-Martin (1358-1389) ; mais l'écrivain avoue que c'est là seulement une « conjecture ». « Il est fâcheux, ajoute-t-il, que nous n'ayons point trouvé d'autres preuves d'une entreprise somptueuse, délicate, hardie et qui, conduite à sa perfection, aurait été un des beaux et magnifiques temples de tout le pays (1). » En réalité, aucun document n'autorise même de loin l'hypothèse de dom Racine, basée sans nul doute sur une tradition défigurée, et le dessin du *Monasticon gallicanum* conseille surabondamment de faire remonter la construction du chœur à une période plus ancienne.

En 1254, il fut question de consacrer l'église. En prévision de cette cérémonie, dont on comptait demander l'accomplissement à l'« ordinaire » du lieu, c'est-à-dire à l'archevêque de Rouen, le pape Innocent IV accorda même des indulgences spéciales (2) ; mais l'archevêque d'alors, Eude Rigaud, ne dit nulle part dans son journal qu'il ait consacré l'église de Saint-Martin. Si la dédicace eut lieu, elle fut donc effectuée par les mains d'un autre prélat.

Le transept et la nef étaient évidemment plus anciens que le chœur. Sur la date de ces parties de l'église ou, du moins, sur la date de la nef et de la tour qui l'accompagnait, il y avait dans l'abbaye des traditions contradictoires. Certains attribuaient la

(1) *Histoire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, p. 281. (Bibl. Mazarine ms. 3368.)

(2) Voir le texte de la bulle dans J. Depoin, *le Livre de raison de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, 1909, p. 34. Le document, en date à Anagni du 15 des calendes de juillet, la onzième année du pontificat (17 juin 1254), ne figure pas dans les registres d'Innocent IV conservés au Vatican et analysés par M. Élie Berger t. III, 1897).

construction de la nef et de la tour à Ode, femme de Galeran I<sup>er</sup>, comte de Meulan, qui, séparée volontairement de son mari, s'était retirée, suppose-t-on, dans un lieu tout voisin de l'abbaye de Saint-Martin. Or, cette Ode était morte avant 1033 (1). D'autres faisaient honneur de la même construction à Hildeburge de Gallardon, femme de Robert II, seigneur de Bréval et d'Ivry. Hildeburge, devenue veuve, vécut longtemps à la manière d'une recluse dans le monastère pontoisien ; elle y mourut le 3 juin 1115 et fut inhumée dans l'église.

La première opinion est formulée en 1587 dans les *Antiquités et singularités de Pontoise* par le cordelier Noël Taillepied (2), puis successivement en 1635 dans les *Histoire et antiquitez du diocèse de Beauvais* de Louvet (3), et en 1662 dans l'*Histoire de la maison d'Harcourt* de La Roque (4), où l'auteur donne pour référence les archives de l'abbaye de Saint-Martin (5). On trouve la seconde exprimée en 1769 dans l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Martin* par dom Racine (6), qui l'avait empruntée à son prédécesseur du xvii<sup>e</sup> siècle, dom Estiennot. Un tombeau sans épitaphe placé dans l'église était attribué tantôt à la comtesse Ode, tantôt à la bienheureuse Hildeburge (7). Quoi qu'il en ait été réellement du séjour d'Ode de Meulan à Pontoise, on peut relever de grosses invraisemblances dans les écrits rédigés dans l'abbaye à ce sujet (8), et l'opinion d'après laquelle la nef et la tour appartenaient au temps d'Hildeburge est seule admissible, avec cette réserve toutefois que la *Vie* de la bienheureuse, écrite, semble-t-il, au xii<sup>e</sup> siècle, n'en dit pas un mot (9).

(1) Depoin, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, p. 309-310.

(2) Réimpression de 1876, p. 99.

(3) T. II, p. 36.

(4) T. IV, *Suppl.*, p. 5.

(5) C'est-à-dire évidemment des notes et chroniques et non des actes authentiques. Voir les textes cités par Lévrier à la fin de son *Mémoire sur une tombe qu'on voyoit dans l'église de Saint-Martin de Pontoise*, extrait du *Magasin encyclopédique* de mars 1813.

(6) P. 113.

(7) Voir surtout le *Mémoire* de Lévrier cité dans la note précédente.

(8) L'un de ces écrits fait de la comtesse Ode une contemporaine de saint Gautier ! (Voir Lévrier, p. 44.)

(9) Cette *Vie*, — publiée par Luc d'Achery dans son *Spicilegium* (voir éd. de 1723, t. II, p. 153-154) ; par Mabillon (*Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, VI, II, 832-835), par les Bollandistes (*Acta sanctorum*, juin, I, 362-364), — a été imprimée aussi par M. Depoin, dans son *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, p. 50-54, d'après une copie de dom Estiennot.

De la nef, nous ne savons guère que ce qu'en fait voir la gravure du *Monasticon*, car le plan donne aux piliers dans toute l'église une même forme carrée, évidemment conventionnelle. Les deux documents s'accordent à donner à la nef sept travées. La vue indique seulement cinq arcs-boutants du côté sud, le premier trumeau de l'ouest n'en ayant pas. Mais si la nef avait été voûtée dans le cours des âges, ce que nous ignorons, elle ne l'était plus sous Louis XIV, ainsi que le constate un procès-verbal dressé en 1695 par « Nicolas de Lespine, architecte des bastimens du roy et juré expert, bourgeois de Paris. » (1) Il en était de même des bas-côtés, bien que celui du midi fût lui-même renforcé d'arcs-boutants qui enjambaient le cloître. Quant aux fenêtres, elles avaient été agrandies sous Louis XIV, en même temps que celles du transept (2). Ce transept, dont chaque bras débordait de la moitié de sa longueur sur le bas-côté de la nef, n'avait pas ou n'avait plus d'absidioles. Sans doute contemporain de la nef, il était comme elle « lambrissé de mérin suivant le ceintre de la charpenterie du comble » (3). Cela s'entend seulement des demi-croisillons, car le carré, surélevé lors de la construction du chœur, était voûté au même niveau que cette partie de l'église.

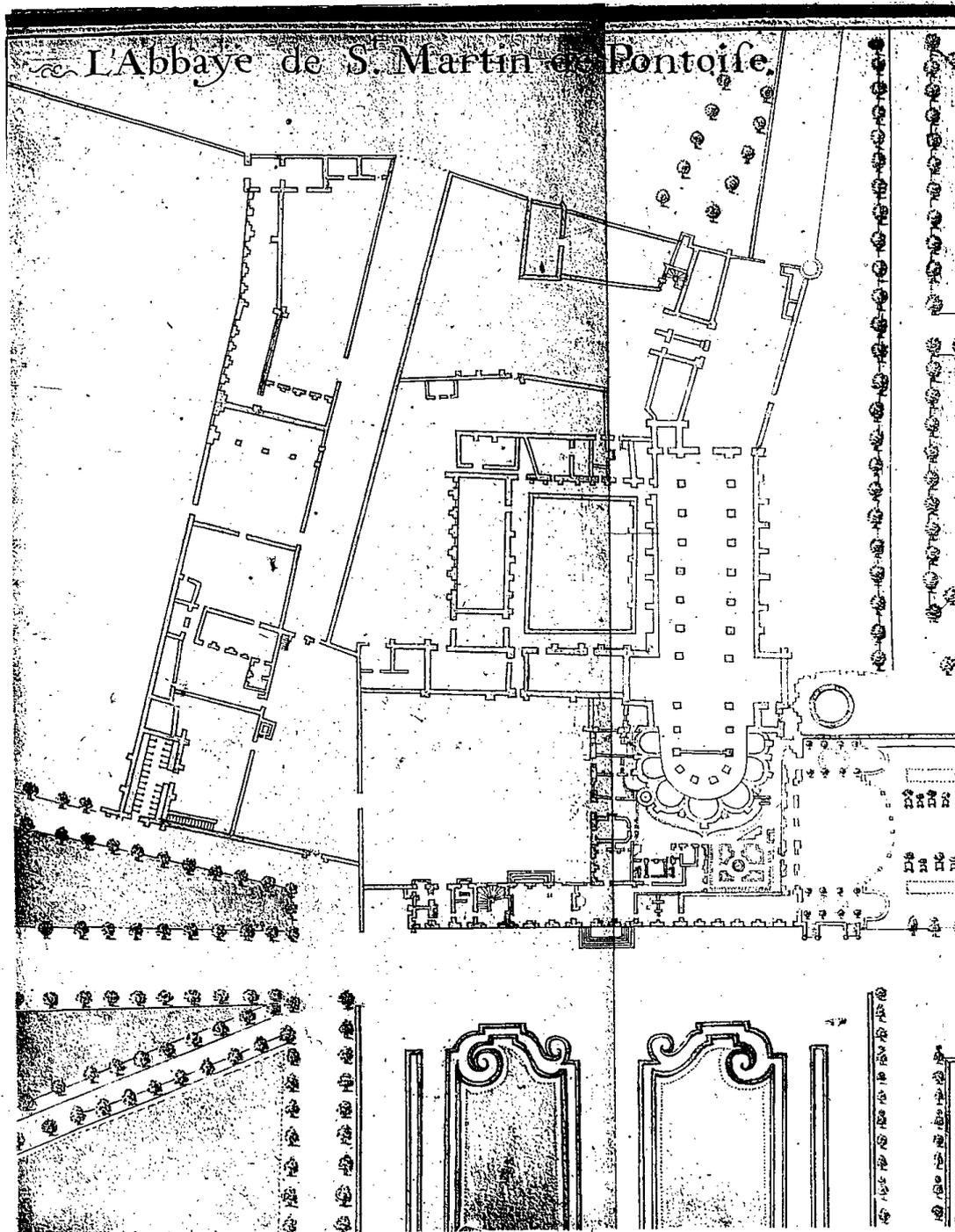
La **tour** s'élevait hors œuvre, en avant de la façade occidentale. Elle prolongeait en plan le bas-côté du midi, où elle communiquait par une porte. Il ne reste de cette tour que les deux étages inférieurs, avec leurs contreforts et la partie correspondante d'une tourelle d'escalier carrée. Les deux étages de beffroi et la flèche ont disparu. Une maison s'est accolée au XIX<sup>e</sup> siècle à la face orientale, mais une autre maison construite vers 1737 sur le flanc sud (4) a été démolie. Enfin, le bâtiment assez élevé — c'était originairement l'hôtel abbatial — qui s'appuyait contre la face occidentale a été remplacé par une annexe beaucoup plus basse, qui ne dissimule plus que le soubassement de la tour. Le côté nord reste libre comme il l'était autrefois.

(1) Ce procès-verbal de visite et d'estimation fut dressé en vue d'un échange projeté pour transférer l'abbaye de Saint-Martin dans le château de Pontoise et dans la collégiale de Saint-Mellon, au plus grand profit du cardinal de Bouillon, abbé commendataire. Une copie du document se trouve aux Arch. nat., P 2.042, à la suite d'une enquête des 3 septembre 1695 et jours suivants.

(2) Dom. Racine, *op. cit.*, p. 388.

(3) Procès-verbal cité.

(4) D. Racine, p. 462.



PLAN DE L'ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE PONTOISE

DRESSÉ AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

(Bibl. nat., dép. des Estampes, *Topogr. de la France*)



La tour est construite en pierre de taille appareillée à joints minces. Les baies du rez-de-chaussée ont été remaniées. Au premier étage, sur la face nord, une fenêtre de moyenne grandeur est surmontée d'un linteau monolithe en forme de fronton. C'est, dans l'état actuel, le détail le plus archaïque de tout le monument. Les baies étroites qui éclairent l'escalier sont surmontées d'un linteau rectangulaire. Les degrés de la vis ont été refaits en bois, mais ils reposent toujours sur un couchis ancien de moellons revêtus de plâtre, autour d'un noyau appareillé, d'épaisseur exceptionnelle (33 centimètres, c'est-à-dire un pied). Ce fort diamètre du noyau ne préjuge rien, d'ailleurs, touchant l'âge du monument, car on trouve un noyau du même genre au donjon de Gisors, reconstruit sous Henri II d'Angleterre, postérieurement à 1159, et d'autres, plus épais encore, dans le transept et les celliers de l'abbaye de Pontigny, reconstruite au troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle.

A mi-hauteur de la tour règne une voûte sur croisée d'ogives, avec lunettes en plein cintre, dépourvues de formerets. Les nervures naissent directement dans les angles, sans l'intermédiaire d'aucun support : c'est le système bien connu des pénétrations. Assez fines, ces nervures ont simplement leurs arêtes abattues. La voûte est évidemment postérieure à la construction. Elle doit être contemporaine des remaniements apportés aux contreforts des deux angles méridionaux, contreforts plus saillants que ceux du nord à cause de la pente du terrain, aujourd'hui remblayé. Les larmiers, notamment, ont été refaits depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Le profil de leur coupe-larme, formé d'une gorge bordée de deux baguettes, ne semble pas pouvoir être attribué à une date antérieure au second quart du XIII<sup>e</sup> siècle, et il est peut-être moins ancien. Dans l'angle sud-est de la tour, au bas du contrefort appliqué perpendiculairement à la face méridionale, on remarque encore le départ de trois nervures de voûte — deux ogives et un doubleau — formées seulement d'un boudin. Ici encore, il y a « pénétration ». Ce sont là sans doute les restes d'une galerie traversant le bâtiment qui fermait le cloître à l'ouest, et permettant d'accéder de l'entrée de l'abbaye, située à l'ouest de la tour, directement dans les lieux réguliers. Ces nervures nous paraissent trop minces pour avoir fait partie du large cellier qui occupait tout le rez-de-chaussée du bâtiment et dont il ne reste qu'une très faible partie du mur oriental, utilisée dans un local de construction moderne.

Une terrasse bordée d'un garde-corps règne actuellement au

sommet de la tour. La démolition s'est étendue à la partie supérieure des contreforts, tels que les montre la gravure de 1674, et à la corniche qui devait souligner l'étage inférieur du beffroi.

Il résulte de tout ce qui précède que les éléments font défaut qui eussent permis de dater l'édifice avec quelque précision ; mais on ne saurait en attribuer la construction à une époque antérieure au commencement du XII<sup>e</sup> siècle ou peut-être à la fin du XI<sup>e</sup>.

Quant au double étage du beffroi, cette partie de la tour, dans le dessin de 1674, rappelle tout à fait, par ses baies en plein cintre superposées, par la courte flèche octogonale et cantonnée de quatre clochetons trapus qui la couronnait, les beaux clochers que l'on peut voir encore, en un groupe homogène, à Cergy, Jouy-le-Moutier, Ennery, Santeuil et Nesle-la-Vallée, et dont la date semble pouvoir être limitée entre les années 1120 et 1160 (1).

L'entrée proprement dite de l'abbaye s'ouvrait au rez-de-chaussée de l'hôtel abbatial du Moyen Age, qui s'étendait vers l'ouest, en avant de la tour (2). Sur ce point, la vue de 1674 et le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle s'accordent, et les choses sont restées jusqu'à la suppression du monastère ce qu'elles étaient à la fin du Moyen Age. Il y avait deux portes, une grande et une petite. Chacune était suivie d'un corridor de largeur correspondante, « voûté de travées de voûtes d'ogives » (3). On voit encore aujourd'hui le double pied-droit à retraite de la petite baie, lié à un pan de l'ancienne maçonnerie. Les angles en sont abattus. Au sommet règne une tablette horizontale creusée de deux cavets très inégaux. L'arc était encadré d'une archivolle portée par une tête d'animal très saillante, qui subsiste seule. Cette entrée de l'abbaye remontait vraisemblablement au XIV<sup>e</sup> siècle.

La première entrée de l'enclos, quand on venait du dehors, se trouvait à quelques pas de là, sur l'emplacement de la grille

(1) Comme la légèreté des historiens a parfois confondu la comtesse Ode et Hildeburge et donné à la seconde le titre de la première (lire à ce sujet les remarques de Lévrier dans son mémoire de 1813), on est tenté de voir en Hildeburge l'héroïne de cette chimérique légende qui veut qu'une comtesse de Meulan ait rebâti la plupart des clochers du Vexin français. Peut-être les libéralités posthumes de la veuve de Robert d'Ivry ont-elles augmenté les ressources de plusieurs paroisses et permis un peu plus tard la construction de quelques-uns des clochers que nous admirons.

(2) Ce logis avait été réparé au XVI<sup>e</sup> siècle. Du moins y voyait-on les armoiries de Jacques d'Escoubleau de Sourdis, dernier abbé régulier (1534-1543). (Dom Racine, p. 329.)

(3) Procès-verbal de Nicolas de l'Espine (1695).

actuelle (1). Une autre entrée s'ouvrait au nord, près du chœur de l'église.

En ce qui concerne les autres **bâtiments de l'abbaye**, le procès-verbal de l'architecte Nicolas de l'Espine, dressé en 1695, nous permet de compléter par quelques détails intéressants les indications trop insuffisantes de la vue et du plan. La vue montre que le cloître était de structure gothique (2) avant sa réfection à grands frais de 1730 à 1738 (3). Elle annonce pour le réfectoire, qui, suivant l'usage bénédictin, s'étendait au sud du cloître, parallèlement à l'église, une ordonnance plus significative encore, avec de larges fenêtres ouvertes sur tout l'espace compris entre les contreforts, et des gâbles de couronnement rehaussés de crochets de feuillage. L'édifice appartenait évidemment à la belle période de l'architecture gothique, soit au XIII<sup>e</sup> siècle, soit au XIV<sup>e</sup>. En 1332, on en préparait le pavage (4). Mais s'agissait-il alors d'une réfection du pavage ou de l'achèvement d'un nouvel édifice ? Le moyen semble manquer, tout d'abord, d'appuyer une opinion sur des raisons probantes. Toutefois, la seconde hypothèse nous paraît préférable à la première ; nous dirons tout à l'heure pourquoi. Dans la deuxième des sept travées, à partir de l'est, s'élevait la chaire du lecteur, dont la présence se révèle au dehors par l'avant-corps qui renfermait l'escalier. L'intérieur de la salle était partagé par une ligne de colonnes et voûté d'ogives.

Ce beau réfectoire resta debout jusqu'à la Révolution, après avoir été enrichi en 1757 et 1758, sous la direction d'un prieur très dépensier, dom Martin Sallais, de somptueuses et inutiles boiserie.

Le bâtiment qui bordait le cloître à l'est, et dont l'extrémité sud dépassait notablement le réfectoire, comprenait au rez-de-chaussée la sacristie, la salle capitulaire, un passage conduisant aux jardins et une autre salle ; au premier étage s'étendait le dortoir, partagé en plusieurs chambres, avec une tribune donnant sur le transept

(1) Cette partie du monastère appartient à M<sup>me</sup> Bonnet, dont l'habitation comprend des pièces installées dans la tour.

(2) Ce cloître n'était pas voûté. Sous la date 1730, dom Racine écrit (p. 457) : « On démolissoit en ce tems-ci l'ancien cloître, espèce d'appentis fort difforme... »

(3) D. Racine, p. 458, 462 et 475. — Un puits « carré » s'y trouvait. (Procès-verbal de Nicolas de l'Espine, 1695.) Il ne subsiste du cloître moderne que deux pilastres doriques ayant encadré une porte dans la faible partie encore debout du grand bâtiment de l'ouest.

(4) Depoin, *le Livre de raison*, p. 38.

de l'église, et l'escalier habituel pour descendre dans l'édifice religieux.

La salle du chapitre comprenait en 1695 un double vaisseau de cinq travées, avec « voûtes d'ogives soustenues dans le milieu de quatre colonnes de pierre ». Il serait intéressant de savoir si cette salle comptait sur le cloître cinq baies, c'est-à-dire autant de baies que de travées ; ce nombre aurait été très exceptionnel. L'ordonnance primitive n'existait plus, d'ailleurs, au XVIII<sup>e</sup> siècle, car le plan montre seulement deux portes vers les deux extrémités de la salle. Il nous semble que la disposition du chapitre en largeur et non en profondeur, c'est-à-dire parallèlement et non perpendiculairement au cloître, indique plutôt le XIII<sup>e</sup> siècle que le XII<sup>e</sup>. Mais peut-être n'était-ce là que le résultat de remaniements, car on serait tenté de supposer que le chapitre occupait d'abord dans toute sa hauteur le bâtiment saillant vers l'est que montre la vue de 1674 (1). Entre le chapitre du XVII<sup>e</sup> siècle et le passage, un espace « voûté en berceau » et servant de bûcher avait sans doute été primitivement un parloir. La salle de l'extrémité présentait à peu près la même étendue que celle du chapitre, et la distribution des voûtes était la même dans l'une et dans l'autre : « de deux travées de largeur », cette salle était « portée dans le milieu de quatre colonnes de pierre ». Le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle n'indique pas ces dispositions intérieures.

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, François de Joyeuse, cardinal et archevêque de Rouen, qui tint trois ans (1612-1615) la commende de Saint-Martin, trouva le moyen, en ce court espace de temps, de jeter bas une chapelle Notre-Dame, dite chapelle des abbés, distincte de l'église et dont l'autel avait été consacré le 29 juillet 1240 par Pierre de Collemezzo, un des prédécesseurs du prélat sur le siège de Rouen (2). Cette chapelle devait s'élever au sud-est de l'église, en arrière de la salle capitulaire. Le vaniteux cardinal « l'avoit fait abattre, suivant dom Racine (3), dans le dessein de la rendre plus spacieuse, de la faire orner magnifiquement et d'y faire construire un mausolée digne de son nom et de ses dignités ». Mais la mort le surprit avant qu'il ait pu faire rebâtir la chapelle.

(1) Le rapprochement avec ce qui existe ou existait à Saint-Georges de Boscherville, Bernay, le Bec-Hellouin, Jumièges, Lyre, Troarn, autorise une telle hypothèse.

(2) Depoin, *le Livre de raison*, p. 35.

(3) P. 350.

Son prédécesseur immédiat, Pierre de Gondi, évêque de Paris, cardinal, abbé de Saint-Martin de 1578 à 1612, s'était fait construire un nouvel hôtel abbatial sur la pente qui descend vers l'Oise. Ce bâtiment était achevé avant l'année 1587 que frère Taillepied le mentionne dans ses *Antiquités de Pontoise* (1). Mais l'hôtel de Pierre de Gondi parut à son tour insuffisant au troisième de ses successeurs, Léonor d'Étampes de Valençay (1641-1648), archevêque de Reims, qui en fit bâtir un autre sur le même emplacement (2). C'est le grand bâtiment que la vue du *Monasticon* montre parallèle à celui du dortoir et que, peu de temps après, le cardinal de Bouillon devait remanier et embellir pour le rendre digne à ses yeux de l'illustration de sa maison et de son faste personnel. Auparavant, il avait dépensé 1 800 000 livres à créer sur la colline un parc et des jardins dont les terrasses et les allées descendaient à l'est jusqu'à l'Oise, au nord jusqu'à la Viosne. Le Nôtre, au dire de dom Racine (3), avait été l'ordonnateur de ces travaux, complétés par l'installation d'une machine pour faire monter l'eau de l'Oise dans les bassins disposés çà et là. Par suite d'arrangements avec les religieux, tout ce domaine était devenu la propriété privée du prélat, dont le petit-neveu le céda par échange, en 1749, au prince de Conty. Depuis, la Révolution a tout détruit; les jardins, alors abandonnés, et tous les bâtiments, abbaye et château. Une grande maison moderne s'élève aujourd'hui un peu au sud de l'emplacement occupé jadis par le palais des Bouillon et des Conty (4).

Un jour, le cardinal de Bouillon, s'étant avisé que du dortoir on avait des vues directes sur son château et ses jardins, demanda aux religieux de lui céder tout le bâtiment qui s'élevait à l'est du cloître, avec la faculté d'y faire telles constructions qu'il jugerait bon, mais à la condition de murer toutes les baies de la façade ouest donnant vers le cloître, et sous la réserve par les bénédictins

(1) Réimpr. de 1876, p. 100. Voir aussi D. Racine, p. 345.

(2) D. Racine, p. 414.

(3) P. 441.

(4) Une haute muraille de terrasse en hémicycle qui domine, au nord de l'ancien enclos abbatial, la rue moderne montant de l'Oise à la vaste esplanade où se tient la grande foire de la Saint-Martin, est décorée d'un énorme écu en relief, avec tout un luxe d'accompagnements héraldiques, dont, après les coups de la Révolution, il n'est plus possible de reconnaître qu'un gigantesque manteau. La forme circulaire de l'écu semble indiquer une œuvre contemporaine de Louis XIV et du cardinal de Bouillon, mais on ne saurait dire si c'étaient là, comme il est supposable, les armoiries des La Tour d'Auvergne. En tout cas, la sculpture se liait très habilement à l'appareil du mur.

de la propriété et jouissance de la salle capitulaire. Un contrat fut établi sur ces bases et signé le 16 janvier 1696 ; mais il ne semble pas qu'il ait reçu d'exécution, du moins sur ce point, — dom Racine n'en dit pas un mot, — car le même acte portait en même temps échange d'un terrain au sud du réfectoire, cédé par les religieux pour faire une avant-cour au sud-ouest du château (c'est l'emplacement de l'avenue actuelle) contre l'ancien logis abbatial et la cour d'entrée attenante (1).

Les moines avaient utilisé en guise de caves ou de magasins deux anciennes galeries de carrière larges et profondes qui règnent au sud-ouest de l'enclos. Ces galeries dessinent en plan un V dont l'ouverture regarde le nord-est. Elles ont été partout soigneusement consolidées par de très nombreux arcs-doubleaux de pierre de taille, tracés en segment de cercle, avec un biseau sur les arêtes ; ces arcs naissent directement des parois. On descend aux galeries par deux escaliers en partie maçonnés, en partie creusés dans le roc : le premier est une vis étroite située près de la première entrée de l'abbaye, du côté de la plaine ; l'autre se compose de trois volées rectilignes qui font deux fois retour d'équerre. Un puits voisin de la galerie méridionale, et dont on pouvait user à la fois dans cette galerie et au dehors, servait de cheminée d'aération. Ainsi, ces caves pouvaient servir de refuge en temps de guerre. Il serait difficile aujourd'hui de dire où se trouvait l'entrée de la carrière, à moins d'admettre qu'elle eût été obstruée par la construction de l'abbaye elle-même. Des cercueils en pierre ont, paraît-il, été trouvés jadis dans l'une des galeries.

M<sup>me</sup> Bonnet, propriétaire de la tour, conserve avec soin quelques **chapiteaux** du Moyen Age, vestiges de l'abbaye. Ces chapiteaux, que leur petit nombre rend précieux, mériteraient de trouver un asile définitif au musée de Pontoise. Ils ont tous perdu leur tailloir, mais la disposition de la partie supérieure de la corbeille permet de connaître le plan de la tablette disparue et, par suite, d'émettre une opinion assez bien motivée sur l'âge et jusqu'à un certain point sur la provenance de ces intéressants débris. Le plus élégant, fait d'une très belle pierre, surmontait un fût de 33 centimètres de diamètre, complètement isolé. La corbeille est enveloppée de feuilles de chélidoine, avec des crochets très dégagés, où des

(1) Expéd. aux Arch. nat., P 2.042.

feuilles de cresson abritent des fruits en grappe. Le style, très étudié, rappelle celui des chapiteaux du réfectoire de Saint-Martin-des-Champs; mais le tailloir affecte encore le plan carré, les angles simplement abattus (fig. 20). Un autre chapiteau, exactement de même dimension, et certainement frère du premier, a été décoré dans un esprit un peu différent : les feuilles à lobes arrondis dont il est revêtu, d'un dessin très sobre et très régulier, — ce doit être de l'ancolie, — détachent seulement leur extrémité de la corbeille, sans se recourber en crossettes; l'effet n'en est pas moins heureux (fig. 21).

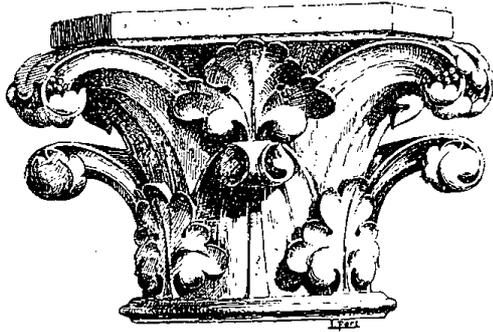


Fig. 20.

La première pensée serait d'attribuer ces chapiteaux à deux des colonnes du réfectoire; mais celui-ci remontait-il à la période 1215-1240 que semble indiquer le style de ces gracieux supports? Les gâbles à crochets de feuillage figurés au-dessus des fenêtres par le dessinateur du *Monasticon* rendent la chose très douteuse, et nous aimerions mieux, pour notre part, supposer le réfectoire du commencement du xiv<sup>e</sup> siècle et admettre que le document de 1322 dont il a été déjà parlé se rapporte au premier pavage de l'édifice. Une autre objection à l'attribution des deux chapiteaux en question au réfectoire est celle-ci : dans un réfectoire de style aussi avancé, toutes les nervures devaient être d'égale épaisseur, et l'on s'expliquerait mieux, au-dessus des chapiteaux, un tailloir de plan octogonal qu'un tailloir de plan carré avec seulement des angles abattus.

L'objection n'a pas la même valeur pour le chapitre, dont nous ignorons la date et où les doubleaux pouvaient avoir plus d'épaisseur que les ogives (1). Toutefois, l'hypothèse la plus vraisemblable nous paraît celle de chapiteaux recevant chacun deux arcades situées dans le même plan ou dans deux plans qui formaient un angle très obtus. Ce chapiteau a-t-il appartenu au cloître, au triforium du chœur? Dom Racine signale le cloître comme « difforme »,

(1) Taillepiéd (réimpr., p. 100) observe que cette salle était obscure, ce qui laisse supposer des remaniements, voire même, dès lors, l'état de choses constaté par le plan du xviii<sup>e</sup> siècle.

et ainsi les galeries pouvaient ne pas présenter partout la disposition très avancée de style que nous montre la gravure de 1674. Il n'est pas impossible non plus que le triforium du chœur, dont l'existence peut être considérée comme certaine, ait comporté des supports plus épais que les autres sous le trumeau qui partageait les doubles fenêtres supérieures des premières travées. Mais nous croyons peu à ces hypothèses, qui ne sont guère dans le génie de l'architecture de l'Île-de-France au XIII<sup>e</sup> siècle : des trumeaux flanqués de colonnettes seraient plus rationnels.

Nous proposerons une autre solution du problème beaucoup plus séduisante et assurément beaucoup plus vraisemblable, bien

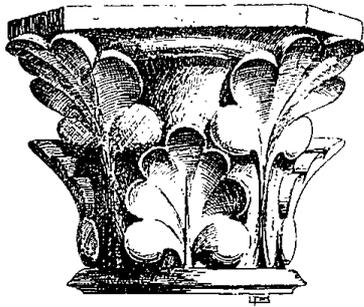


Fig. 21.

qu'au premier abord on puisse la juger téméraire. Le diamètre des fûts, nous l'avons dit, était de 33 centimètres, la tablette qui portait le tailloir a 55 centimètres de côté, la largeur du tailloir pouvait donc atteindre 70 ou 75 centimètres. Dès lors, pourquoi ne pas voir là des restes de ces quatre colonnes, « d'une légèreté à effrayer le spectateur » (1), qui soutenaient le rond-point de l'église ?

Les fûts les plus réduits, croyons-nous, qui aient joué un rôle analogue se voient toujours, non loin de Pontoise, dans le chœur de l'église de Deuil, ancien prieuré bénédictin de l'abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur ; mais ces monolithes, qui mesurent 43 centimètres de diamètre, se dressent dans la partie rectiligne du monument. Il y eut certainement moins d'imprudence, de la part de l'architecte qui bâtit cette église vers 1220 ou 1230, à placer autour du rond-point des colonnes de 24 centimètres, car ces colonnes sont jumelées, et l'on sait, d'ailleurs, que le plan circulaire rend les poussées diffuses et, par là, moins dangereuses. C'était toutefois aller bien loin dans la hardiesse, et il semble qu'on soit fondé à voir dans l'insuffisance de ces supports et dans la rupture d'équilibre qui put en résulter la cause de la destruction des étages supérieurs, dont rien ne subsiste, pas même le souvenir. On trouve dans l'église de Gonesse, dépendance du prieuré de

(1) L'abbé Trou, p. 316. — Dès 1587, Taillepiéd écrivait : « Ce qui est de merveille dans cette église, c'est que tout l'édifice du chœur, haut eslevé, est seulement soutenu de six petits piliers et colonnes de pierre. » (Réimpr., p. 99.)

Deuil, des dispositions qui montrent que, des deux édifices, celui-ci fut inspiré de celui-là ; mais, à Gonesse, les colonnes isolées du rond-point ont certainement plus de 43 centimètres (1). Mieux connue, l'abside de Mantes, élevée dans les dernières années du XII<sup>e</sup> siècle ou dans les premières années du XIII<sup>e</sup>, repose sur des colonnes de 55 centimètres. Celles, un peu antérieures en date, qui se voient au rond-point de Saint-Leu-d'Esserent mesurent 52 centimètres, mais elles alternent avec d'autres de section plus forte, appareillées par tambours.

Si donc l'on admet, ce qui est très probable, que le rond-point de Saint-Martin était contemporain du plus jeune des édifices précités (2), c'est-à-dire de l'église de Deuil, il semble loisible de penser que l'architecte se proposa délibérément de dépasser en légèreté tout ce qui avait été fait avant lui en pareil cas. Il eut le bonheur de voir son audace couronnée de succès et l'événement justifier l'excellence de ses calculs et la qualité supérieure des matériaux qu'il avait choisis. Le rond-point de Saint-Martin fut un chef-d'œuvre de statique qui vécut cinq siècles et demi et que nous admirerions encore si la démolition de l'église à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle n'avait privé l'architecture française d'un de ses titres de gloire et l'histoire générale de l'art de bâtir d'un témoignage exceptionnellement important (3).

Après avoir parlé de supposition, avons-nous tort de nous montrer maintenant aussi affirmatif ? Le lecteur, spécialement le lecteur archéologue et technicien, en jugera (4).

(1) Il y a des vues intérieures de l'église dans la *Promenade artistique en Seine-et-Oise* de M. F. Martin-Sabon (1906, pl. XIII).

(2) Mon hypothèse suppose que les piliers et arcades du rond-point étaient postérieurs d'un quart de siècle environ aux chapelles du déambulatoire. Une longue interruption de travaux en pareil endroit n'est pas sans exemple, comme on peut le voir à la cathédrale d'Évreux.

(3) Les bénédictins du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui, tout en se livrant à de folles dépenses, n'avaient pas su entretenir leur église, la livrèrent eux-mêmes aux démolisseurs en 1788 et 1789. Voir, sur cette démolition et sur le sort des autres bâtiments de l'abbaye pendant la Révolution, les notes déjà citées du subdélégué Pihan de la Forest. Ce haut fonctionnaire constate, lui aussi, que le chœur et le sanctuaire avaient « des voûtes fort élevées, soutenues par des piliers d'une délicatesse extrême ». — Il est à remarquer que la stabilité du rond-point ne semble avoir jamais causé d'inquiétude aux religieux, qui passaient une partie de leur existence dans l'église ; les annales de l'abbaye sont muettes à cet égard.

(4) Les diamètres indiqués ci-dessus ont été pris à hauteur d'homme ; celui des colonnes de Saint-Martin est mesuré au bas du chapiteau. On considère en général les colonnes du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle comme cylindriques, mais nous ne serions pas sur-

Un troisième chapiteau, taillé dans une pierre grisâtre, de grain plus rude, est aussi d'une composition beaucoup plus simple, qui rappelle la manière cistercienne. De larges feuilles à nervure médiane, recourbées à leur extrémité en une sorte de crochet grossier, enveloppent la corbeille. Ici, pas de doute sur la destination. Ce chapiteau et sa colonne de 42 centimètres de diamètre étaient encore en place, il y a moins de trente ans, dans un mur moderne élevé sur l'emplacement du bâtiment qui fermait à l'ouest l'enceinte du cloître. Ils fournissent la preuve qu'au rez-de-chaussée de ce logis régnait, suivant l'usage monastique, un cellier à deux nefs voûtées, comme le montre le plan octogonal du tailloir. La date est toujours la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, période pendant laquelle on travailla beaucoup aux bâtiments de l'abbaye.

Le sort du **meuble** de l'église abbatiale demeure très incertain. On trouve à Notre-Dame de Pontoise *les Sept sacrements*, toiles du peintre anversois Abraham Goodiin (1724 et 1725) qu'avait données le duc de Bouillon, neveu du cardinal, et aussi un *saint Sébastien*, puissante académie signalée par dom Racine comme un cadeau du même bienfaiteur, œuvre originale, dit-il, et « pièce fort estimée » (1). Mais on ignore ce que sont devenues les stalles « sculptées », au nombre d'« environ quatre-vingts », dont parle l'abbé Trou (2), et l'espérance d'en retrouver les épaves dans quelque église des environs est d'autant plus aléatoire qu'on ne sait rien de la date ni du style de ces boiseries.

pris que celles qui étaient rangées autour des ronds-points fussent légèrement tronconiques. Viollet-le-Duc dit quelque chose comme cela dans son article *Colonne*. Il en résulte que les colonnes de Saint-Martin pouvaient avoir un peu plus de 33 centimètres à deux mètres du sol. C'est un détail qui mériterait d'être vérifié sur de nombreux monuments.

(1) Voir le ms. de dom Racine, p. 455. — Le même écrivain mentionne, en outre, un portrait du duc de Bouillon « en grand, peint par Rigault », un portrait de Louis XV, « l'original de celui de l'abbé de Montagu, celui du R. P. de Sainte-Marthe, général de la congrégation [de Saint-Maur], et quelques autres pièces. » Tout cela provenait des libéralités du duc de Bouillon. (*Id.*, *ibid.*) — P. 462, l'historien ajoute, sous la date de 1737 : « A cette générosité (une boiserie pour le chapitre), M. le duc de Bouillon, [fils du précédent,] en joignit une autre par le présent de deux grands tableaux originaux et uniques, à cadres dorés, représentant la réception que le cardinal de Bouillon fit dans son abbaye de Tournus à une colonie de religieux de la Trappe allant en Toscane établir la réforme de leur maison dans celle de Solazzo. Il les fit placer lui-même au-dessus de la table du supérieur au réfectoire. » P. 463, il est question de « tableaux, — dont deux sont du célèbre Jouvenet, » — qui furent placés en 1738 dans une salle nouvelle sous le dortoir.

(2) P. 316.

### **SAINT-OUEN-L'AUMONE.**

Page 118, ligne 11. — *Ajouter en note* : L'église circulaire du Saint-Sépulcre de Cambridge (Angleterre) a cependant, comme l'église de Saint-Ouen-l'Aumône, un portail en plein cintre du XII<sup>e</sup> siècle, sans aucun fronton ni couronnement.

Même page, note 4. — *Au lieu de* : vers 1580, *lire* : vers 1850.

Page 119, ligne 33. — *Ajouter* : Il faut en rapprocher aussi, comme très analogues, les façades des églises de Guarbecques et de Wimille (Pas de-Calais) et celle de la chapelle Saint-Julien du Petit-Quevilly (Seine-Inférieure).

### **ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE PONTOISE.**

Page 143, note 4, ligne 4. — *Au lieu de* : héracliques, *lire* : héraldiques.

Page 147, note 2, ligne 2. — *Au lieu de* : un quart de siècle environ, *lire* : de près d'un demi-siècle.